

**ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

**Non concerné à ce stade**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 <sup>1</sup> PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4			

**Etat du patrimoine :**

<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

<b>Le bien est-il loué ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	
<b>Si le patrimoine est loué<sup>2</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
<b>Recettes et charges</b>			
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>2</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices <sup>3</sup> = recettes moins charges		Montant annuel	
<b>Réaffectation des bénéfices</b>			

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>4</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

<sup>3</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>4</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>5</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>6</sup>
2024	22 mai 2024 pour la CLDR & 24 juin 2024 pour le Conseil	05 mars 2025	Pas concerné
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>7</sup>	11 mars 2025	Nombre de présents	24
	20 mars 2025		21
	17 avril 2025		21
	19 juin 2025		22
	16 octobre 2025		16
	19 novembre 2025		18
	17 décembre 2025		21
<b>Réflexion sur l'opération de développement rural</b>			
	<p>Le processus d'élaboration du prochain PCDR étant en cours, les membres participent activement aux différentes étapes. L'année 2025 a été caractérisée par la réflexion de la CLDR menant aux projets à inscrire dans le PCDR et la présentation des premiers projets en lot 1. La suite est donc de poursuivre et finaliser le programme pour mi 2026.</p> <p>D'un point de vue participation, on acte 6 démissions de membres de la CLDR durant l'année 2025 et actées en CLDR le 05 mars 2025. Ces démissions sont dues à un manque de temps des membres concernés pour s'investir dans le processus d'élaboration du PCDR.</p> <p>Afin d'amener un caractère concret à l'ODR, la commune de Frameries a inscrit un budget à destination de la CLDR afin d'activer des projets de type "Lots 0".</p>		
<b>Propositions de projets à entreprendre</b>			
Numéro fiche-projet	<b>En cours d'élaboration du prochain PCDR</b>		
Intitulé du projet			

<sup>5</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>6</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

<sup>7</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Priorité du projet	
<b>Calendrier d'exécution</b>	

# CLDR de Frameries

## Réunion du 11 mars 2025

### Annexes : 2

Jérôme Caudron, président de la CLDR, introduit la séance.

#### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 juin

Le compte-rendu de cette réunion sera approuvé lors de la prochaine réunion, étant donné que le document n'a pas été annexé à la convocation de la réunion du jour.

#### 2. Rapport d'activités de la CLDR

Chaque année, la CLDR doit réaliser son rapport d'activités qui sera ensuite validé par le Conseil communal et transmis au SPW-Direction du Développement rural. Pour 2024, l'élaboration du projet de liaison cyclo-piétonne entre Petit-Dour et Sars-la-Bruyère s'est poursuivi, tout comme la réflexion sur l'aménagement des entrées des villages de Frameries.

Pour information, Judith Bredel a souhaité remettre sa démission et ne fait donc plus partie des membres citoyens de la CLDR. Elle est remplacée par Willy Wattier qui avait entre-temps fait part de sa volonté de rejoindre la Commission. La désignation des représentants issus du Conseil communal a également été revue suite aux élections communales d'octobre 2024. Guillaume Goffin, qui figurait comme membre citoyen avant les élections, étant devenu conseiller communal, il participe désormais comme représentant du Conseil communal.

#### 3. Quel avenir pour ma commune ?

L'objet principal de la réunion consiste à travailler, en trois sous-groupes, sur la vision à 10 ans, relative à trois thématiques : « Commerces et circuits courts », « Nature et agriculture » et « Lieux de vie et résilience ». Un dossier reprenant le diagnostic partagé de la commune sur ces thématiques a été fourni aux participants.

Après avoir pris connaissance de ce dossier vient le moment de travailler sur la vision à dix ans pour une première thématique. Les groupes travaillent sur la même thématique en même temps et doivent aborder trois aspects de cette thématique, en trois temps. Entre chaque temps, les feuilles tournent :

<b>TEMPS 1 – La vision rêvée</b> : Répondre à la question « En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ... » en proposant un maximum de 10 objectifs à atteindre. Ces propositions sont écrites sur une feuille du sous-groupe.	7'
<b>TEMPS 2 – La vision critique</b> : Chaque sous-groupe donne sa feuille de travail à un autre groupe. Les participants sont amenés à critiquer les propositions qui ont été émises par le groupe précédent, en complétant la locution suivante : « Les Framerisous n'y arriveront pas parce que... »	7'
<b>TEMPS 3 – La vision positive</b> : La feuille transite vers le dernier groupe. Cette fois, les participants sont amenés à donner des éléments en faveur des propositions émises, en complétant la locution suivante : « Les Framerisous y arriveront parce que... ».	7'

Au bout de ces trois temps, les feuilles de tous les groupes sont récupérées et l'on passe à la thématique suivante.

⇒ Le résultat complet de ce travail se trouve en annexe.

En parallèle, pendant la phase de travail sur la deuxième thématique, Ambre Anrys, l'auteur de programme pour ARCEA, et un membre de la FRW ou de la commune, analysent les feuilles de chaque sous-groupe, afin de faire une synthèse de la vision à dix ans proposée. Deux animateurs passent dans les groupes pour assurer la poursuite de l'animation.

Au bout du troisième tour, consacré à la troisième thématique du soir, les participants reviennent en plénière pour un rapide débriefing, suivi de la présentation des synthèses des visions à 10 ans de chaque thématique, présentées par l'auteur de programme. Ces synthèses se présentent comme suit :

### **COMMERCES ET CIRCUITS COURTS**

Mobilité	<b>Améliorer l'accessibilité aux commerces</b>			
	⇒ Par la mobilité	Solutions de parking		
		Solutions alternatives	TEC	
			Taxis sociaux	
			Navettes	
Numérique (livraison)				
Socio-économique	⇒ Social / Financier : « Bien manger pour tous »	Marchands ambulants		
		Incitants financier		
	<b>Développer la mise en commun, la coopération et l'entraide citoyenne</b>			
	⇒ Optimisation de la maternité commerciale			
	⇒ Via l'offre dans les milieux ruraux			
	⇒ Halle, ressourceries...			
Communication	<b>Améliorer la communication</b>			
	⇒ Cadastre de l'offre			
	⇒ Développer des plateformes d'échanges			
	⇒ Motiver les producteurs et les clients afin de rencontrer leurs attentes respectives	Chez les producteurs		
		Chez les clients		
Politique	<b>Stratégie de l'ADL</b>			
	⇒ Locomotive économique	Attirer d'autres commerces		

## NATURE ET AGRICULTURE

Politique et communication	<b>Verdir</b>		
	⇒ Les villes	Chez les particuliers	
	⇒ Les villages et la campagne	Sur le domaine public	
	⇒ Faire coïncider la stratégie territoriale	Politique « Stop béton »	
Protection de la SAU (Surface agricole utile)		Lutter contre l'étalement urbain	
Transversal*	<b>Favoriser les pratiques agricoles durables</b>		
	⇒ Développer l'agriculture bio	Au travers de la filière communale et les circuits courts	Œuvrer à la relocalisation alimentaire
	⇒ Préserver ou recréer les vergers, l'eau et les prairies		
	⇒ Soutenir la transition de la nouvelle génération		
	⇒ Proposer des solutions alternatives	Au travers d'initiatives citoyens	
Socio-économique	<b>Support et surveillance</b>		
	⇒ Via des financements	Contrôles effectués et éventuellement amendes émises	
	⇒ Via la mise à disposition de locaux et d'infrastructures		
	⇒ Via des aides administratives		
	⇒ Via le développement d'emplois au sein des activités agricoles professionnelles		
Communication	<b>Communication</b>		
	⇒ Initier des campagnes de sensibilisation et de promotion	Entre agriculteurs	
		Entre agriculteurs et citoyens	
		Entre les services publics et les citoyens	

\*Transversal : l'idée est d'intégrer les enjeux de l'environnement et de l'agriculture dans d'autres secteurs comme la politique, l'économie, le commerce...

Un membre fait remarquer que de nouvelles techniques existeront sûrement d'ici 10 ans, et qu'il y a lieu d'intégrer le potentiel d'innovation en matière d'agriculture dans ces enjeux.

## LIEUX DE VIE ET RÉSILIENCE

<b>Poursuivre le développement d'une commune...</b>		
⇒ Conviviale et où il fait bon vivre	Par l'organisation d'animation et d'événements, au travers du syndicat d'initiative	
	Par la mise à disposition de salles villageoises	
	Par l'aménagement des espaces publics	Création de zones de rencontres
	Via la mise en place d'une plateforme de consultation citoyenne	
	Au travers de la politique en matière de logements	Soutenir l'accessibilité à des logements décents en luttant contre les immeubles vides et insalubres Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés
⇒ Accessible	Par le déploiement de l'électromobilité	
	Par l'amélioration de la mobilité en général	
⇒ Verte	Vie le fleurissement de la commune	
	Dans l'aménagement des espaces publics	
	Via la politique territoriale	Limiter l'artificialisation
	Par des actions de sensibilisation et de contrôles	

### 4. Divers

En fin de réunion, les membres indiquent avoir apprécié la méthodologie employée dans les sous-groupes, qu'ils ont jugée efficace.

Le fait d'avoir organisé des visites de terrain dans les villages durant la période de prudence liée aux élections communales a permis de rendre plus concret le travail de la CLDR, ce qui est salué par les membres. La réalisation et la diffusion de podcasts suite à ces visites a aussi été appréciée, ceux-ci rendant bien compte des échanges survenus.

Ils ajoutent que le site de l'ODR est très complet et intéressant mais signalent que le lien depuis le site communal ne fonctionne plus.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY et Florentin VINCKE  
Agents de développement

**CLDR de Frameries - Liste de présence**

<b>8 membres élus</b>		Mardi 11 mars 2025
CAUDRON	Jérôme	Oui
DE VOS	Alessia	Oui
DESPRETZ	Fabrice	Invité
DIEU	Sophie	Excusé.e
DUFRASNES	Claude	Excusé.e
GOFFIN	Guillaume	Oui
LIVOLSI	Vincenza	Oui
SOTTEAU	Joel	Oui
GENARD	Isabelle	Oui

<b>39 membres citoyens</b>		
BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
BRUSCELLA	Nicola	Oui
CAUFRIEZ	Thierry	Non
COJA	Jean-Michel	Oui
DE GREEF	Jean	Excusé.e
DEBAERE	Michael	Oui
DEGRUGILLIER	Jacqueline	Excusé.e
DEMAL	Julie	Oui
DEMOUSTIER	Jocelyne	Excusé.e
DUEZ	YVAN	Excusé.e
DUMORTIER	Dolorès	Oui
DUPONT	Sophie	Oui
FILLEUL	Lydia	Oui
FLAMENT	pol	Oui
GILIBERTO	Cédric	Non
GLACÉ	Freddy	Non
GODART	Jean-François	Oui
HELIN	ERIC	Oui
HÉNAUT	Noémie	Non
ITALIANO	Lucas	Excusé.e
LAURENT	Bernard	Non
LECOQC	Véronique	Non
MAIRESSE	Michelle	Non
MARINE	Noémie	Oui
MERSSCHAERT	Pascale	Oui
NASDROVISKY	Sylvain	Oui
RAISON	Thierry	Excusé.e
SADIN	Béatrice	Oui
SERVAIS	Claire	Non

SOHIER	Jean-Michel	Excusé.e
TOUBEAU	Frédéric	Non
TOUSSAINT	MATHILDE	Oui
URBAIN	Isabelle	Non
URBAIN	Claudine	Oui
VILAIN	Marie-France	Non
VILCOT	Philippe	Excusé.e
WATTIER	Willy	Excusé.e
WAUTIER	Ariane	Excusé.e
ZATELLA	Loredana	Oui

## COMMERCES ET CIRCUITS-COURTS

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accès facilité aux commerces de la commune : navette, transition numérique, services publics</li> <li>* Cadastre des commerces existants ; + disponibilité foncière</li> <li>* Promotion des commerces existants : service de livraison et vente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Financement de la navette (comment faire ?) véhicule personnel</li> <li>* Mise à jour du cadastre difficile à réaliser régulièrement</li> <li>* Problème de parking (disque bleu)</li> <li>* Difficulté d'obliger les propriétaires privés à louer des surfaces commerciales</li> <li>* Financement de la promotion des services commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Renforcer le réseau TEC entre villages, entre lieux, cambio-taxi social, entraide citoyenne via une plateforme en ligne</li> <li>* Cadastre à tenir à jour par l'ADL</li> <li>* Augmenter la durée de la zone bleue (à supprimer bientôt)</li> <li>* Développer une plateforme entre commerçants et clients</li> <li>* Communication à double sens "entrée-sortie"</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Proximité</li> <li>* Marchands ambulants : coiffeurs, boulangeries</li> <li>* Marché de terroir</li> <li>* Artisans</li> <li>* Producteurs locaux</li> <li>* Varier les lieux d'intervention</li> <li>* Faire revenir de grosses enseignes dans la Grand-Rue</li> <li>* Assurer la mobilité en voiture pour y accéder</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Manque de locaux</li> <li>* Manque de motivation</li> <li>* Mentalité</li> <li>* Manque d'attractivité</li> <li>* Pas de livreur</li> <li>* Difficulté de "faire bouger les gens"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Besoin de marchands ambulants dans différents villages/quartiers pour les personnes ne sachant pas ou ne voulant pas se déplacer</li> <li>* Étendre le service mis en place par le CPAS à toute la population (taxi social)</li> <li>* Incitants fiscaux aux marchands ambulants, aux métiers en pénurie (commerces n'existant plus/moins)</li> <li>* Diminuer les prix de la location des surfaces commerciales</li> <li>* Emplacements (locaux/parkings) suffisants pour les grandes enseignes</li> </ul>

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Système de take away</b></li> <li>* <b>Mixité des services</b></li> <li>* <b>Accès facile à la maternité</b></li> <li>* <b>Améliorer la communication, la visibilité</b></li> <li>* <b>Travail ADL</b></li> <li>* <b>Ressourcerie</b></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Inciter les commerces spécifiques (boulangerie, cordonnier, coiffeur, etc.)</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Commerces ambulants dans différents quartiers pour les personnes âgées, PMR, etc.</b></li> <li>* <b>Favoriser financièrement (incitants fiscaux) les petits commerces, les circuits-courts et locaux</b></li> <li>* <b>Création d'une coopérative des maraîchers, commerces, circuit-courts, locaux, etc.</b></li> <li>* <b>Restructurer le marché de Frameries. Diversifier, équilibrer les participants</b></li> <li>* <b>Semaine des commerces locaux dans la revue communale</b></li> <li>* <b>Organiser des marchés spécifiques à différentes périodes (fleurs, etc.)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Prix et coût des marchandises, pas assez de producteurs, offres limitées</b></li> <li>* <b>Moyens limités des pouvoirs locaux</b></li> <li>* <b>Offre limitée, manque de motivation, mésentente possible entre agriculteurs</b></li> <li>* <b>Prix des emplacements, pas de marché couvert, stationnement absent ou rare, achats en ligne</b></li> <li>* <b>Pas suffisant, les gens ne sortent de toute façon pas.</b></li> <li>* <b>Coût des impressions</b></li> <li>* <b>Pareil, motivation accessibilité, parking</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Identification des besoins. Subvention de la commune.</b></li> <li>* <b>Identification du foncier. Disponibilité des terrains.</b></li> <li>* <b>Remise au travail de certaines personnes</b></li> <li>* <b>Prospection des marchés locaux de la région (commune, province, région), rendre attractif les marchés locaux.</b></li> </ul>

## NATURE ET AGRICULTURE

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Reverdir la commune</li> <li>* Promouvoir la biodiversité</li> <li>* Potagers partagés</li> <li>* Promouvoir la nature au travers des lieux de rencontre</li> <li>* Sensibilisation des agriculteurs et des citoyens au respect de la nature</li> <li>* Sensibilisation des agriculteurs aux produits locaux</li> <li>* Respect des produits phytosanitaires interdits</li> <li>* Propreté des routes et sentiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prévoir du personnel en suffisance</li> <li>* Moyens monétaires et humains</li> <li>* Emplacements pour potagers partagés</li> <li>* Soutien des autorités locales et régionales suffisant fait face aux interdictions.</li> <li>* Incivilités face à la propreté</li> <li>* Mauvais rendement si inutilisation des produits phytosanitaires</li> <li>* Coût d'une campagne de sensibilisation</li> <li>* Moyens financiers de la commune ne change pas beaucoup (enveloppe +- fermée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La commune va trouver les moyens par des subsides.</li> <li>* Développer les relations et les aides avec le Parc naturel des Hauts Pays.</li> <li>* Système de veille pour appel à projets.</li> <li>* Occuper des terrains communaux et de particuliers</li> <li>* Développer le système des caméras</li> <li>* Réunir, communiquer et partager le + et le -.</li> <li>* Créer une charte de respect entre les producteurs ; les sensibiliser à la valeur de leurs produits</li> <li>* Contrôles et amendes</li> <li>* Obligation et contrôle</li> <li>* Vigilance citoyenne</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pas de production locale bio !</li> <li>* Commune avec écosystème de vergers</li> <li>* Développer des ventes directes</li> <li>* Protéger nos eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Quid de l'intérêt de la population</li> <li>* Egoïsme individuel</li> <li>* Manque de respect des besoins d'autrui</li> <li>* Manque de moyens financiers et d'incitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mettre les moyens financiers à disposition</li> <li>* Aller chercher les subsides pour certains projets</li> <li>* Demande de la population pour des produits bio</li> </ul>

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Cartographie des ruisseaux et cours d'eau</li> <li>* Avoir des agriculteurs sensibles aux écosystèmes naturels (anciens !)</li> <li>* Développement de nouveaux exploitants agricoles</li> <li>* Respecter et reposer les terres</li> <li>* Respect des zones rurales</li> <li>* Rénover les vieux quartiers et repenser les quartiers</li> <li>* Présence en nombre de maraîchers</li> <li>* Créer une communication entre agriculteurs</li> <li>* Protections des points d'eau</li> <li>* Présence de bandes fleuries dans les champs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Manque de communication – ignorance de cette problématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Faire en sorte que les repas dans les écoles/CPAS/maisons de repos et de services soient BIO et achetés aux agriculteurs locaux</li> <li>* Favoriser les circuits-courts</li> <li>* Mise en place d'un accompagnement des agriculteurs + incitants financiers</li> <li>* Relocalisation alimentaire</li> <li>* Information à la population</li> <li>* Aide administrative aux agriculteurs ; petits commerces, etc.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Cadastre des produits cultivés et de l'élevage par nos agriculteurs</li> <li>* Maintenir des prairies permanentes et exploitations agricoles actuelles</li> <li>* Inciter les agriculteurs à passer au BIO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Charge administrative lourde</li> <li>* Disparition des fermes. Normes en vigueur lourdes pour les agriculteurs en comparaison du gain obtenu</li> <li>* Coût élevé pour la rentabilité. Manque de compétitivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Parce qu'un budget y sera consacré</li> <li>* Parce qu'on va sensibiliser les gens et l'administration communale</li> <li>* Espaces communaux attribués aux projets bio</li> <li>* Dédier un espace aux marchands locaux</li> </ul>

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Inciter à moins utiliser de produits chimiques</li> <li>* Replantation d'arbres/haies dans nos villages</li> <li>* Mise à disposition d'un local pour les produits de nos agriculteurs locaux</li> <li>* Accompagner la transmission des exploitations agricoles</li> <li>* Végétaliser la commune plutôt que de la bétonner</li> <li>* Passage plus régulier de la commune afin de laisser moins de déchets</li> <li>* Limiter les surfaces des terrains constructibles dans les zones exploitées par les agriculteurs</li> <li>* Garder le + possible d'espaces verts.</li> <li>* Valoriser la profession d'agriculteurs</li> <li>* Sensibilisation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Obligation de rendement et d'utilisation des produits phytosanitaires.</b></li> <li>* <b>Pas d'intérêt des agriculteurs (replantation d'arbres)</b></li> <li>* <b>(infrastructures locale) peu de production locale et de connaissance</b></li> <li>* <b>(transmission) manque d'envie, de moyens. Peur de l'échec des jeunes générations, découragement</b></li> <li>* <b>Manque de personnel et de moyen financier (végétalisation de la commune)</b></li> <li>* <b>Manque d'éco-cantonier (passage régulier)</b></li> <li>* <b>Désintérêt de la population sur la production</b></li> <li>* <b>Les produits locaux, bio = coût élevé ! Pas accessible à tous.</b></li> </ul>	

## LIEUX DE VIE ET RÉSILIENCE

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Poursuivre le développement d'une commune conviviale, verte, accessible où il fait bon vivre !</li> <li>* Continuer les projets initiés</li> <li>* Développer une synergie entre communes adjacentes</li> <li>* Développer l'accessibilité, la mobilité</li> <li>* Développer et soutenir les fêtes locales</li> <li>* Relancer "Frameries-ville fleurie"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Recommencer et <u>non poursuivre</u> le développement d'une commune conviviale</li> <li>* Quels sont les projets initiés ?</li> <li>* Volonté publique de créer des synergies entre communes</li> <li>* Coût (moyen financier) et mobilisation de la population</li> <li>* Manque de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* En allant vers les citoyens, communication locale et se donner les moyens (subsides) / consultation citoyenne</li> <li>* /</li> <li>* Mutualisation des moyens de chaque commune (plateforme commune)</li> <li>* Développer des solutions entre citoyens (plateforme)</li> <li>* Maison de village, salle polyvalente</li> <li>* Concours prospectus, toutes-boîtes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Rénovation des vieux quartiers</li> <li>* Cadastre des maisons insalubres et maisons mal entretenues (crasses devant les maisons et trottoirs)</li> <li>* Améliorer le cadre de vie par des initiatives diverses (villages fleuris, façades pour Noël, etc.)</li> <li>* Stimuler la population et décentraliser certaines activités (marché de Noël sur la place, etc.)</li> <li>* Rebooster le syndicat d'initiative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pas de syndicat d'initiative subventionné</li> <li>* Manque de moyens</li> <li>* Manque de motivation et d'envie</li> <li>* Manque de volonté politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Motivation des citoyens (en partie) voulant améliorer le cadre de vie de nos villages</li> <li>* Politique volontariste pour atteindre les objectifs</li> <li>* Education sur les incivilités dans les écoles</li> <li>* Recréer des éco-cantonniers dans les quartiers</li> <li>* Incitants financiers</li> <li>* Taxer + fortement les maisons abandonnées</li> </ul>

En 10 ans, le PCDR de Frameries doit permettre de ...	Les Framerisous n'y arriveront pas parce que...	Les Framerisous y arriveront parce que...
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Zones agora, zones activités pour les jeunes</li> <li>* Plateforme bénévolat</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Assermentation des gardiens de la paix afin d'aider à lutter contre les incivilités</li> <li>* Appliquer la législation sur les logements vides (récupération par la commune)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>* Favoriser les énergies renouvelables dans le cadre de logements/bâtiments publics</li> <li>* Avoir des logements style "petite propriété terrienne" pour les revenus moyens</li> <li>* Mise à disposition dans chaque village d'un local pour que les citoyens puissent se réunir</li> <li>* Végétaliser les espaces publics</li> <li>* Organiser des manifestations style "villages fleuris"</li> <li>* Plus de bornes de recharge</li> <li>* Améliorer les services publics (TEC, etc.)</li> <li>* Lancer des achats groupés pour que la population puisse rénover son logement</li> <li>* Inciter les sociétés de logements à reconstruire/rénover les logements sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Le coût élevé et le manque de subsides</li> <li>* Pas de place, destruction des zones agricoles</li> <li>* Manque d'entretien, dégradation, non-respect des citoyens.</li> <li>* Pas d'intérêt du citoyen démotivation suite au manque d'encouragement et de moyens</li> <li>* Couteux et pas rentable</li> <li>* Difficulté à obtenir les autorisations</li> <li>* Manque de moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Politique d'incitation</li> <li>* Sensibilisation</li> <li>* Politique de subvention</li> <li>* Volonté politique</li> <li>* Parce qu'on va initier une nouvelle dynamique</li> </ul>

# CLDR de Frameries

## Réunion du 17 avril 2025

### Annexes : 2

Jérôme Caudron, président de la CLDR, introduit la séance. Il signale que le point 3 à l'ordre du jour, relatif à l'explication sur le budget participatif, est reporté, étant donné qu'il faut attendre la validation de la modification budgétaire communale pour pouvoir utiliser ce budget.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 mars 2025

Le compte-rendu de la réunion est approuvé.

### 2. Travail sur les projets à mener pour atteindre la vision à 10 ans

Suite au travail effectué au cours des derniers mois, une centaine de pistes de projets ont émergé et ont été identifiées par Ambre Anrys, d'ARCEA, auteure du PCDR.

Les membres se répartissent en 4 sous-groupes. Chaque sous-groupe doit sélectionner les projets jugés les plus importants, parmi la centaine de nouvelles pistes de projets, complétées des 45 fiches-projets du premier PCDR. Si plusieurs pistes de projets se recoupent, les sous-groupes peuvent choisir de les rassembler en un seul projet. Au final, l'objectif est d'aboutir à une sélection d'environ 30 projets par groupe.

Afin d'aider les membres à faire des choix, six critères ont été appliqués aux 154 propositions de projets et symbolisés comme suit :

Contraintes estimées			Effets positifs attendus		
Coût	Contraintes techniques ou administratives	Mise en œuvre du projet	Nombre de personnes impactées	Impact environnemental	Effet général par rapport aux objectifs
De faible à très coûteux	D'assez simple à compliqué	De rapide à lent	De peu à très nombreux	De faible à élevé	De faible à élevé
De € à €€€	De ! à !!!	De O à OOO	De ☺ à ☺☺☺	De ☀ à ☀☀☀☀	De V à VVV

Le tableau reprenant les résultats du travail des sous-groupes se trouve en annexe. La colonne « plébiscite » mentionne le nombre de fois qu'un projet a été retenu par les différents groupes (de 1 à 4).

### 3. Budget participatif

Ce point est reporté et devrait être abordé durant la réunion du mois de septembre.

Groupe A			
	N°projets	Description	Plebiscite
1	152	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	4
	62	Développement de navettes citoyennes	3
	32	Mise en place de solutions de transport spécifiques pour les villages éloignés	3
	64	Développement/adaptation d'un bus local	3
2	85	Créer un local citoyen à l'emplacement de l'ancien foyer rural de Noirchain ou autre vocation (jardin partagé, par ex.)	4
	28	Création d'une salle multifonctionnelle à La Bouverie et Frameries (espace d'accueil dans la gare de Frameries)	1
	2	Création d'une Maison de Village à Sars-la-Bruyère	4
	86	Réhabilitation de l'ancien centre culturel à Eugies	3
3	3	Mise en place d'un plan d'actions pour la réhabilitation et la valorisation du réseau de sentiers	4
	4	Créer un ou plusieurs parcours combinés de sensibilisation au patrimoine, à la nature, la forêt, la ferme, les champignons, ...	3
4	60	Poursuite des liaisons cyclo-pédestres intervillages et reliant la gare de Frameries et de Genly	4
	22	Création et valorisation d'une liaison cycliste entre la gare de Frameries et le Bois de Colfontaine	3
	154	Sécuriser des liaisons douces transcommunales vers les pôles autour de Frameries (Mons, Dour, Jemappes...)	3
	106	Valoriser les projets de développement du réseau cyclo-pédestre	4
5	29	Réalisation d'aménagements visant à "réunifier" le village de Noirchain coupé en deux par la route de Pâturages	3
	13	Aménagement des abords du ruisseau des Rogneaux et du pont	2
	42	Aménagement de la place d'Eugies, des abords de l'église et création d'un espace vert	3
	1	Aménagement de la place de Noirchain et des abords de l'église	4
	27	Cœur de village de Noirchain : aménagement des voiries contigües à la place	4

	133	Amener de l'art dans l'espace public - Créer des fresques artistiques sur l'histoire de Frameries	3
6	46	Rénovation des biens patrimoniaux (ruraux et industriels)	3
	137	Végétaliser la commune via divers moyens (citoyens, publics)	4
7	55	Organisation de concours de maisons/façades fleuries	4
	8	Mise en place d'un plan d'actions incitant à l'embellissement et l'entretien des abords	4
8	7	Aménagement des entrées de villages (cadre de vie + sécurité)	4
	91	Ajouter des poubelles	4
	93	Engager des éco-cantonniers	3
	99	Installer des poubelles à puce	1
	56	Campagne de communication autour de BeWapp	3
9	57	Organisation d'activités BeWapp pour sensibiliser la population (dans les écoles mais pas uniquement)	2
	74	Accompagnement des vers pratiques zéro-déchets	3
	59	Augmenter la surveillance et les capacités de sanctions vis-à-vis des incivilités (déchets)	4
	90	Enterrer les bulles à verre	4
	147	Lutter contre l'incivisme (à l'école, dans l'espace public, sur la route...)	4
10	94	Avoir davantage d'agents de préventions et leur permettre la verbalisation	3
	114	Favoriser les activités et événements intergénérationnels	2
11	146	Accentuer les activités intergénérationnelles entre les écoles primaires et les maisons de repos	2
	141	Rénover l'hôtel de ville	2
12			
	88	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	3
13			
	72	Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux	4
14			

15	119	Organiser des marchés spécifiques ponctuellement dans l'année	3
16	111	Développer le Sparkoh et renforcer ses liens avec les citoyens Framerois	2
17	35	Réhabilitation du pavillon des chasseurs	2
18	97	Communiquer le cadastre des associations de la commune	3
19	21	Mise en place d'un système de garderie adapté aux besoins des familles	2
20	38	Création d'un espace multiservices en milieu rural	1
21	100	Améliorer l'éclairage des passages piétons	4
22	138	Valoriser les terrils	4
23	126	Replantation d'arbres et de haies dans et autour des villages	4
24	125	Maintenir les prairies permanentes	2
25	41	Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !	4
26	135	Décentralisation des activités culturelles vers les villages	2
27	33	Création d'une zone d'animation pour les jeunes dans le centre de Frameries	3
27	23	Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)	3
27	150	Installer des toilettes publiques	1

Groupe B			
	N°projets	Description	Plebiscite
1	2	Création d'une Maison de Village à Sars-la-Bruyère	4
	16	Aménagement du cœur de village de Sars	3
2	85	Créer un local citoyen à l'emplacement de l'ancien foyer rural de Noirchain ou autre vocation (jardin partagé, par ex.)	4
	1	Aménagement de la place de Noirchain et des abords de l'église	4
	27	Cœur de village de Noirchain : aménagement des voiries contigües à la place	4
	6	Sécurisation de la route de Pâturages à Noirchain	3
	29	Réalisation d'aménagements visant à "réunifier" le village de Noirchain coupé en deux par la route de Pâturages	3
3	86	Réhabilitation de l'ancien centre culturel à Eugies	3
	42	Aménagement de la place d'Eugies, des abords de l'église et création d'un espace vert	3
	43	Réhabilitation de la MCMC (Rénovation de la maison de la mémoire d'Eugie)	2
	44	Aménagement d'une plaine de jeu derrière la MCMC	2
4	55	Organisation de concours de maisons/façades fleuries	4
	103	Restaurer les trottoirs voire en aménager	3
	8	Mise en place d'un plan d'actions incitant à l'embellissement et l'entretien des abords	4
	93	Engager des éco-cantonniers	3
	137	Végétaliser la commune via divers moyens (citoyens, publics)	4

	117	Varier les lieux d'événements (marché, foire, ....)	1
	123	Développer les ventes directes à la ferme	2
	127	Valoriser la profession d'agriculteur	3
	116	Organiser des marchés de terroirs	2
	75	Mise en place d'associations ou coopératives favorisant la production alimentaire dans les villages	3
	51	Développer le rôle de l'ADL	3
	67	Développer un partenariat avec les producteurs locaux pour les repas des écoles et/ou du CPAS	2
5	53	Soutenir les commerçants, artisans, producteurs locaux et agriculteurs dans les démarches administratives (sous réserve d'une transition pro-environnement et/ou pro-social)	3
	69	Mise à disposition d'un local partagé pour les producteurs locaux et/ou les artisans et/ou des agriculteurs en transition	3
	71	Communication autour des producteurs/commerces	2
	72	Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux	4
	37	Mise en place d'un atelier rural	1
	39	Réhabilitation du commerce ambulant	3
	40	Création d'incubateurs de commerces ruraux (Soutenir l'artisanat)	3
	41	Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !	4
	118	Restructurer le marché de Frameries	1
6	104	Installer des bornes de recharge électrique	2
7	7	Aménagement des entrées de villages (cadre de vie + sécurité)	4
8	82	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	2

	136	Renforcer la position de Frameries dans le PNHP (infos etc.)	2
	126	Replantation d'arbres et de haies dans et autour des villages	4
	88	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	3
9	3	Mise en place d'un plan d'actions pour la réhabilitation et la valorisation du réseau de sentiers	4
	76	Restauration des paysages agricoles en périphérie des villages (en lien avec la pression foncière, les éoliennes, la continuité du bâti entre les villages...)	2
	45	Renforcer les partenariats avec les voisins français pour développer des circuits touristiques et culturels	1
	94	Avoir davantage d'agents de préventions et leur permettre la verbalisation	3
10	66	Augmenter les contrôles et répression de la vitesse	3
11	19	Création de logements inter-générationnels (rénovation de bâtiments vétustes, création de logements décents et intégration paysagère)	2
12	9	Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural	2
13	97	Communiquer le cadastre des associations de la commune	3
14	131	Mise en place d'un système d'ambassadeur de village/quartier	1
16	65	Sécuriser les "points noirs" du réseau viaire et en particulier les traversées dangereuses pour les usagers faibles (attention à porter au partage de la voirie entre les différents modes de déplacement)	3
17	100	Améliorer l'éclairage des passages piétons	4

18	10	Mise en place d'une plateforme locale de la jeunesse en milieu rural	2
	110	Développer une application avec les points d'intérêts (curiosités, folklore, culture) de la commune	2
	129	Créer une plateforme de bénévolat	2
	132	Communication autour des services framerisais et des projets mis en place	3
	78	Création d'une plateforme d'échange producteurs/commerces >> citoyens	2
	79	Création d'une plateforme d'échange producteurs/commerces >> Commune	2
	80	Création d'une plateforme d'échange exploitants agricoles >> Commune	2
	81	Création d'une plateforme d'échange citoyens >> Commune	2
	52	Développer l'E-commerce et le système de livraison/take-away	1
	77	Création d'une plateforme d'échange intercitoyenne	2
19	135	Décentralisation des activités culturelles vers les villages	2
	134	Relancer le folklore sur base des comités citoyens	3
	119	Organiser des marchés spécifiques ponctuellement dans l'année	3
	107	Redynamiser les fêtes locales (notamment dans les écoles) + améliorer la communication	1
	108	Organiser un village de Noël	3
20	138	Valoriser les terrils	4
	139	Créer une infrastructure muséale sur le patrimoine et l'histoire de Frameries	1
	130	Identité et fierté framerisoise	3
	133	Amener de l'art dans l'espace public - Créer des fresques artistiques sur l'histoire de Frameries	3
21	124	Instaurer des bandes fleuries dans les champs	2
	125	Maintenir les prairies permanentes	2
22	14	Mise en place d'un plan d'actions pour ramener la nature à la Ville	2

23	120	Sensibilisation des agriculteurs et citoyens à la biodiversité	2
	121	Contrôler les pratiques agricoles	2
	122	Faire respecter l'interdiction de produits phytosanitaires	1
	147	Lutter contre l'incivisme (à l'école, dans l'espace public, sur la route...)	4
	59	Augmenter la surveillance et les capacités de sanctions vis-à-vis des incivilités (déchets)	4
24	153	Aménager des aires de jeux sur le territoire	1
	128	Aménager une agora space	1
	148	Aménager l'espace autour du terrain de foot de la rue de la Station	1
	33	Création d'une zone d'animation pour les jeunes dans le centre de Frameries	3
25	31	Projet de culture maraîchère sur le terrain derrière le bâtiment MJS.	1
	17	Mise en place d'un programme favorisant la création et la mise en réseau de jardins partagés	3
	68	Développer le potager du CPAS	1
26	73	Création d'une ressourcerie	2
27	114	Favoriser les activités et événements intergénérationnels	2
	146	Accentuer les activités intergénérationnelles entre les écoles primaires et les maisons de repos	2
28	63	Développement de taxis sociaux	2
	64	Développement/adaptation d'un bus local	3
29	47	Campagnes de rénovation des bâtiments privés - achats groupés de matériaux (avec ou sans soutien public)	1
30	90	Enterrer les bulles à verre	4
	98	Organiser à nouveau les collectes d'encombrants deux fois par an	2
	56	Campagne de communication autour de BeWapp	3
	74	Accompagnement des vers pratiques zéro-déchets	3
	58	Modifier le mobilier urbain : poubelles à petite ouverture	3
	91	Ajouter des poubelles	4
31	152	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	4
	154	Sécuriser des liaisons douces transcommunales vers les pôles autour de Frameries (Mons, Dour, Jemappes...)	3

32	106	Valoriser les projets de développement du réseau cyclo-pédestre	4
	60	Poursuite des liaisons cyclo-pédestres intervillages et reliant la gare de Frameries et de Genly	4
33	112	Créer un point d'information/office du tourisme	3
	87	Promotion du centre culturel et de son programme d'activité	2
	89	Développement des activités du Syndicat d'initiative	3

Groupe C			
	N°projets	Description	Plebiscite
1	90	Enterrer les bulles à verre	4
2	10	Mise en place d'une plateforme locale de la jeunesse en milieu rural	2
	33	Création d'une zone d'animation pour les jeunes dans le centre de Frameries	3
3	50	Attirer une enseigne attractive en centre ville (une enseigne proposant des produits de première nécessité et de qualité)	1
	132	Communication autour des services framerisois et des projets mis en place	3
	23	Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)	3
	49	Développer une stratégie commerciale dans les centres de Frameries et La Bouverie	1
4	61	Aménagement d'un mobipôle à la gare de Frameries (sécurisation et aménagement du parking, aménagements en faveur des mobilités douces, développement des mobilités partagées (voiture, vélo), aménagement du quai pour PMR, connexions avec les lignes de bus)	2
5	88	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	3
	136	Renforcer la position de Frameries dans le PNHP (infos etc.)	2
6	152	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	4
7	103	Restaurer les trottoirs voire en aménager	3
8	96	Mettre aux normes les bâtiments publics en matière de performances énergétiques	1
	95	Développer un plan lumière pour limiter les dépenses énergétiques	2
9	39	Réhabilitation du commerce ambulant	3
10	69	Mise à disposition d'un local partagé pour les producteurs locaux et/ou les artisans et/ou des agriculteurs en transition	3
	40	Création d'incubateurs de commerces ruraux (Soutenir l'artisanat)	3
	54	Optimisation du rôle de la maternité commerciale	3

11	14	Mise en place d'un plan d'actions pour ramener la nature à la Ville	2
	8	Mise en place d'un plan d'actions incitant à l'embellissement et l'entretien des abords	4
	7	Aménagement des entrées de villages (cadre de vie + sécurité)	4
	15	Rénovation et embellissement de l'entrée du territoire sur la chaussée de Brunehault à Sars-la-Bruyère, au lieu-dit de la « Noire Bouteille »	1
12	85	Créer un local citoyen à l'emplacement de l'ancien foyer rural de Noirchain ou autre vocation (jardin partagé, par ex.)	4
	27	Cœur de village de Noirchain : aménagement des voiries contigües à la place	4
	6	Sécurisation de la route de Pâturages à Noirchain	3
	29	Réalisation d'aménagements visant à "réunifier" le village de Noirchain coupé en deux par la route de Pâturages	3
13	1	Aménagement de la place de Noirchain et des abords de l'église	4
14	86	Réhabilitation de l'ancien centre culturel à Eugies	3
	42	Aménagement de la place d'Eugies, des abords de l'église et création d'un espace vert	3
	43	Réhabilitation de la MCMC (Rénovation de la maison de la mémoire d'Eugie)	2
	44	Aménagement d'une plaine de jeu derrière la MCMC	2
15	22	Création et valorisation d'une liaison cycliste entre la gare de Frameries et le Bois de Colfontaine	3
	60	Poursuite des liaisons cyclo-pédestres intervillages et reliant la gare de Frameries et de Genly	4
16	16	Aménagement du cœur de village de Sars	3
	2	Création d'une Maison de Village à Sars-la-Bruyère	4
17	106	Valoriser les projets de développement du réseau cyclo-pédestre	4
	4	Créer un ou plusieurs parcours combinés de sensibilisation au patrimoine, à la nature, la forêt, la ferme, les champignons, ...	3
	3	Mise en place d'un plan d'actions pour la réhabilitation et la valorisation du réseau de sentiers	4
18	17	Mise en place d'un programme favorisant la création et la mise en réseau de jardins partagés	3
19	84	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes en matière de rénovation	1

20	112	Créer un point d'information/office du tourisme	3
	97	Communiquer le cadastre des associations de la commune	3
21	71	Communication autour des producteurs/commerces	2
	72	Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux	4
	53	Soutenir les commerçants, artisans, producteurs locaux et agriculteurs dans les démarches administratives (sous réserve d'une transition pro-environnement et/ou pro-social)	3
	41	Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !	4
	11	Mise en place d'une collaboration Commune/Agriculteurs en vue de la réalisation de services pour la collectivité	2
22	108	Organiser un village de Noël	3
	119	Organiser des marchés spécifiques ponctuellement dans l'année	3
23	32	Mise en place de solutions de transport spécifiques pour les villages éloignés	3
24	121	Contrôler les pratiques agricoles	2
	127	Valoriser la profession d'agriculteur	3
	120	Sensibilisation des agriculteurs et citoyens à la biodiversité	2
	75	Mise en place d'associations ou coopératives favorisant la production alimentaire dans les villages	3

25	62	Développement de navettes citoyennes	3
	63	Développement de taxis sociaux	2
	101	Instaurer des voitures partagées sur la commune	1
	64	Développement/adaptation d'un bus local	3
	54	Optimisation du rôle de la maternité commerciale	3
26	110	Développer une application avec les points d'intérêts (curiosités, folklore, culture) de la commune	2
27	58	Modifier le mobilier urbain : poubelles à petite ouverture	3
	91	Ajouter des poubelles	4
28	147	Lutter contre l'incivisme (à l'école, dans l'espace public, sur la route...)	4
	59	Augmenter la surveillance et les capacités de sanctions vis-à-vis des incivilités (déchets)	4
29	145	Mettre en place un système de parrainage (arbres, sentiers, parcs, mobilité...)	1
	126	Replantation d'arbres et de haies dans et autour des villages	4
	137	Végétaliser la commune via divers moyens (citoyens, publics)	4
	55	Organisation de concours de maisons/façades fleuries	4
30	134	Relancer le folklore sur base des comités citoyens	3
	46	Rénovation des biens patrimoniaux (ruraux et industriels)	3
	51	Développer le rôle de l'ADL	3
31	66	Augmenter les contrôles et répression de la vitesse	3
	65	Sécuriser les "points noirs" du réseau viaire et en particulier les traversées dangereuses pour les usagers faibles (attention à porter au partage de la voirie entre les différents modes de déplacement)	3
	100	Améliorer l'éclairage des passages piétons	4
	102	Éliminer les priorités de droite dangereuses (Sécurisation de certaines rues ou carrefours)	2
32	94	Avoir davantage d'agents de préventions et leur permettre la verbalisation	3
	93	Engager des éco-cantonniers	3

33	89	Développement des activités du Syndicat d'initiative	3
34	138	Valoriser les terrils	4
	130	Identité et fierté framerisoise	3
	87	Promotion du centre culturel et de son programme d'activité	2

**Groupe D**

	N°projets	Description	Plebiscite
1	7	Aménagement des entrées de villages (cadre de vie + sécurité)	4
	8	Mise en place d'un plan d'actions incitant à l'embellissement et l'entretien des abords	4
	126	Replantation d'arbres et de haies dans et autour des villages	4
	124	Instaurer des bandes fleuries dans les champs	2
	137	Végétaliser la commune via divers moyens (citoyens, publics)	4
	16	Aménagement du cœur de village de Sars	3
	2	Création d'une Maison de Village à Sars-la-Bruyère	4
	76	Restauration des paysages agricoles en périphérie des villages (en lien avec la pression foncière, les éoliennes, la continuité du bâti entre les villages...)	2
2	3	Mise en place d'un plan d'actions pour la réhabilitation et la valorisation du réseau de sentiers	4
	60	Poursuite des liaisons cyclo-pédestres intervillages et reliant la gare de Frameries et de Genly	4
3	133	Amener de l'art dans l'espace public - Créer des fresques artistiques sur l'histoire de Frameries	3
4	151	<b>Améliorer la cohabitation avec le charroi poids lourds</b>	1
5	19	Création de logements inter-générationnels (rénovation de bâtiments vétustes, création de logements décents et intégration paysagère)	2
	20	<b>Création de logements tremplin</b>	1
	21	Mise en place d'un système de garderie adapté aux besoins des familles	2
	26	<b>Création de "maisons" d'accueil communautaire pour les personnes âgées</b>	1

	112	Créer un point d'information/office du tourisme	3
	113	Publier des éléments historiques de Frameries dans le magazine communal	1
	132	Communication autour des services framerisais et des projets mis en place	3
	9	Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural	2
	130	Identité et fierté framerisoise	3
	4	Créer un ou plusieurs parcours combinés de sensibilisation au patrimoine, à la nature, la forêt, la ferme, les champignons, ...	3
	134	Relancer le folklore sur base des comités citoyens	3
6	89	Développement des activités du Syndicat d'initiative	3
	55	Organisation de concours de maisons/façades fleuries	4
	108	Organiser un village de Noël	3
	111	Développer le Sparkoh et renforcer ses liens avec les citoyens Framerisais	2
	115	Faire des activités inter-village	1
	82	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	2
	23	Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)	3
	34	Restauration du Donjon de Sars	1
	46	Rénovation des biens patrimoniaux (ruraux et industriels)	3
	149	Réhabiliter la Ferme Mirland	1
	35	Réhabilitation du pavillon des chasseurs	2
7	144	Rénover les solstices de la place de Frameries	1
	141	Rénover l'hôtel de ville	2
	109	Améliorer la visibilité du Bois de Colfontaine	1
	138	Valoriser les terrils	4

8	147	Lutter contre l'incivisme (à l'école, dans l'espace public, sur la route...)	4
	98	Organiser à nouveau les collectes d'encombrants deux fois par an	2
9	62	Développement de navettes citoyennes	3
	32	Mise en place de solutions de transport spécifiques pour les villages éloignés	3
	61	Aménagement d'un mobipôle à la gare de Frameries (sécurisation et aménagement du parking, aménagements en faveur des mobilités douces, développement des mobilités partagées (voiture, vélo), aménagement du quai pour PMR, connexions avec les lignes de bus)	2
10	59	Augmenter la surveillance et les capacités de sanctions vis-à-vis des incivilités (déchets)	4
	90	Enterrer les bulles à verre	4
	140	Créer un canisite	1
	91	Ajouter des poubelles	4
	57	Organisation d'activités BeWapp pour sensibiliser la population (dans les écoles mais pas uniquement)	2
	74	Accompagnement des vers pratiques zéro-déchets	3
11	56	Campagne de communication autour de BeWapp	3
	73	Création d'une ressourcerie	2
	30	Formation de guides composteurs	1

12	123	Développer les ventes directes à la ferme	2
	78	Création d'une plateforme d'échange producteurs/commerces >< citoyens	2
	53	Soutenir les commerçants, artisans, producteurs locaux et agriculteurs dans les démarches administratives (sous réserve d'une transition pro-environnement et/ou pro-social)	3
	79	Création d'une plateforme d'échange producteurs/commerces >< Commune	2
	80	Création d'une plateforme d'échange exploitants agricoles >< Commune	2
	69	Mise à disposition d'un local partagé pour les producteurs locaux et/ou les artisans et/ou des agriculteurs en transition	3
	54	Optimisation du rôle de la maternité commerciale	3
	51	Développer le rôle de l'ADL	3
	72	Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux	4
	39	Réhabilitation du commerce ambulant	3
	41	Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !	4
	17	Mise en place d'un programme favorisant la création et la mise en réseau de jardins partagés	3
	75	Mise en place d'associations ou coopératives favorisant la production alimentaire dans les villages	3
	127	Valoriser la profession d'agriculteur	3
	116	Organiser des marchés de terroirs	2
	67	Développer un partenariat avec les producteurs locaux pour les repas des écoles et/ou du CPAS	2
	13	40	Création d'incubateurs de commerces ruraux (Soutenir l'artisanat)
11		Mise en place d'une collaboration Commune/Agriculteurs en vue de la réalisation de services pour la collectivité	2
81		Création d'une plateforme d'échange citoyens >< Commune	2
77		Création d'une plateforme d'échange intercitoyenne	2
129		Créer une plateforme de bénévolat	2

14	22	Création et valorisation d'une liaison cycliste entre la gare de Frameries et le Bois de Colfontaine	3
	106	Valoriser les projets de développement du réseau cyclo-pédestre	4
	152	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	4
	154	Sécuriser des liaisons douces transcommunales vers les pôles autour de Frameries (Mons, Dour, Jemappes...)	3
	95	Développer un plan lumière pour limiter les dépenses énergétiques	2
	65	Sécuriser les "points noirs" du réseau viaire et en particulier les traversées dangereuses pour les usagers faibles (attention à porter au partage de la voirie entre les différents modes de déplacement)	3
	58	Modifier le mobilier urbain : poubelles à petite ouverture	3
	100	Améliorer l'éclairage des passages piétons	4
	66	Augmenter les contrôles et répression de la vitesse	3
	102	Eliminer les priorités de droite dangereuses (Sécurisation de certaines rues ou carrefours)	2
	103	Restaurer les trottoirs voire en aménager	3
104	Installer des bornes de recharge électrique	2	
15	85	Créer un local citoyen à l'emplacement de l'ancien foyer rural de Noirchain ou autre vocation (jardin partagé, par ex.)	4
	6	Sécurisation de la route de Pâturages à Noirchain	3
	13	Aménagement des abords du ruisseau des Rogneaux et du pont	2
	27	Cœur de village de Noirchain : aménagement des voiries contigües à la place	4
	1	Aménagement de la place de Noirchain et des abords de l'église	4

#### 4. Présentation de l'utilisation de la plateforme participation de la FRW

Suite au travail effectué par les sous-groupes, les fiches-projets sélectionnées seront intégrés sur la plateforme en ligne de la FRW ([www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be)) afin de recueillir les votes et les éventuels compléments d'informations pour chaque piste de projet.

Dans un premier temps, seuls les membres de la CLDR auront accès à la plateforme durant une période de 2 semaines. Les informations précises sur cette phase de consultation en ligne seront transmises dans les jours qui suivent la réunion.

**Il est indispensable de s'inscrire** pour pouvoir réagir sur la plateforme. Nous vous invitons à vous inscrire au plus vite, pour être prêt lorsque la consultation sera lancée. En cas de besoin, Robin ([r.penay@frw.be](mailto:r.penay@frw.be)) et Florentin ([f.vincke@frw.be](mailto:f.vincke@frw.be)) sont à disposition pour fournir de l'aide. Si nécessaire, une permanence pourra être organisée durant la période de consultation.

Un exemple de consultation actuellement en cours sur une autre commune est présenté.

##### Remarque :

- Seuls les membres de la CLDR auront accès à la plateforme dans un premier temps. Il est pour cela indispensable d'être inscrit pour obtenir les accès. Une phase de consultation ouverte à toute la population sera lancée entre fin mai et début juin.

#### 5. Divers

La visite de terrain programmée le dimanche 13 avril a dû être annulée faute de suffisamment de participants. Une autre formule, en soirée, sera proposée dans les semaines qui viennent.

Jérôme Caudron clôture la réunion et remercie les participants pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY et Florentin VINCKE  
Agents de développement



**CLDR de Frameries - Liste de présence**

<b>8 membres élus</b>		Mardi 11 mars 2025
CAUDRON	Jérôme	Oui
DE VOS	Alessia	Oui
DESPRETZ	Fabrice	Invité
DIEU	Sophie	Excusé.e
DUFRASNES	Claude	Excusé.e
GENARD	Isabelle	Oui
GOFFIN	Guillaume	Excusé.e
LIVOLSI	Vincenza	Oui
SOTTEAU	Joël	Oui

<b>39 membres citoyens</b>		
BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
BRUSCELLA	Nicola	Excusé.e
CAUFRIEZ	Thierry	Non
COJA	Jean-Michel	Oui
DE GREEF	Jean	Excusé.e
DEBAERE	Michael	Oui
DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
DEMAL	Julie	Excusé.e
DEMOUSTIER	Jocelyne	Excusé.e
DUEZ	YVAN	Excusé.e
DUMORTIER	Dolorès	Oui
DUPONT	Sophie	Oui
FILLEUL	Lydia	Excusé.e
FLAMENT	pol	Oui
GILIBERTO	Cédric	Excusé.e
GLACÉ	Freddy	Oui
GODART	Jean-François	Non
HELIN	ERIC	Oui
HÉNAUT	Noémie	Excusé.e
ITALIANO	Lucas	Oui
LAURENT	Bernard	Excusé.e
LECOQC	Véronique	Non
MAIRESSE	Michelle	Non
MARINE	Noémie	Oui
MERSSCHAERT	Pascale	Oui
NASDROVISKY	Sylvain	Oui
RAISON	Thierry	Non
SADIN	Béatrice	Oui
SERVAIS	Claire	Oui

SOHIER	Jean-Michel	Oui
TOUBEAU	Frédéric	Non
TOUSSAINT	MATHILDE	Excusé.e
URBAIN	Isabelle	Non
URBAIN	Claudine	Oui
VILAIN	Marie-France	Non
VILCOT	Philippe	Excusé.e
WATTIER	Willy	Excusé.e
WAUTIER	Ariane	Oui
ZATELLA	Loredana	Oui

# CLDR de Frameries

## Réunion du 19 juin 2025

### Annexe : 1

Jérôme Caudron, président de la CLDR, étant absent, Jocelyne Demoustier est désignée pour le suppléer et introduit la séance.

#### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 avril 2025

Le compte-rendu de la réunion est approuvé.

#### 2. Plateforme participation.frw.be – Résultats

Deux phases de consultation en ligne ont été menées au cours des dernières semaines, afin de recueillir les avis sur les pistes de projets. La première phase, ouverte uniquement à la CLDR s'est tenue du 30 avril au 14 mai, la seconde, ouverte à l'ensemble de la population, s'est étalée du 26 mai au 15 juin. Au total, 52 personnes se sont inscrites et 86 commentaires ont été publiés.

Les pistes de projets les plus plébiscitées sont les suivantes :



Plateforme participative	
	<b>Créer une commission propreté à Frameries</b> 16 likes, 0 comments
	<b>Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs</b> 15 likes, 2 comments
	<b>Création d'une ressourcerie</b> 15 likes, 3 comments
	<b>Aménagement du cœur de village de Noirchain</b> 15 likes, 4 comments
	<b>Réhabiliter et valoriser le réseau de sentiers</b> 15 likes, 4 comments

#### 3. Pré-priorisation des projets du PCDR

La réunion du soir sera consacrée aux pistes de projets pouvant être subsidiées par le Développement rural. Pour rappel, il existe en effet différents types de projets pouvant être subsidiés, à des taux bien spécifiques.



- ⇒ Si un projet prend place à différents endroits (ex. : création d'une plaine de jeux), le subside maximum est activé une fois pour les différentes localisations.
- ⇒ Si un espace public est réhabilité avec des espaces de convivialité, il y aura lieu d'évaluer la proportion du projet entre de l'aménagement d'espace public classique et des aménagements de convivialité pour déterminer le taux de subsides qui sera appliqué.

L'objectif de la réunion est de passer en revue les 20 pistes de projets actuelles pouvant prétendre aux subsides du Développement rural, afin de les pré-prioriser. En effet, dans le PCDR finalisé, des priorités devront être attribuées aux projets, à savoir :

- Le lot 1 – Les projets à mettre en œuvre à court terme (au cours des années 1 à 3 du PCDR) : ce sont les projets les plus précis, nécessitant une estimation budgétaire dans le PCDR.
- Le lot 2 – Les projets à mettre en œuvre à moyen terme (au cours des années 4 à 6 du PCDR) : sont relativement précis mais ne nécessitent pas de budget à ce stade.
- Le lot 3 – Les projets à mettre en œuvre à long terme (au cours des années 7 à 10 du PCDR) : la fiche-projet reprendra la description de l'intention du projet.
- ⇒ L'estimation du projet est détaillée, mais cela ne doit pas non plus s'apparenter à un métré.
- ⇒ Un équilibre doit être trouvé dans le nombre de projets subsidiés listés par lot.
- ⇒ La commune doit être propriétaire des lieux pour bénéficier des subsides.

Chaque membre a reçu un livret reprenant les 20 pistes de projets présentés selon plusieurs critères :

- Description du projet
- Localisation
- Coût du projet
- Taux de subventionnement
- Partenaires
- Avis des services communaux
- Avis citoyens (issus de la consultation en ligne)

Pour les aider à déterminer la priorité des projets, certains aspects sont à prendre en compte afin de poser un choix :

- Si la localisation est déjà connue à ce stade
- Si la commune est propriétaire du site ou du bâtiment, ou si elle jouit d'un droit réel
- S'il y a une actualité, une urgence ou une opportunité liée à la mise en œuvre du projet
- Si une affectation précise a été identifiée
- Si les utilisations ou les bénéficiaires sont identifiés

	Titre	Remarques	Priorité
Résilience	Réhabiliter et valorisation le réseau de sentier	L'inventaire des sentiers est en cours de réalisation par les services de la Province et devrait être finalisé fin 2025. Pour respecter les normes PMR, il faut 1,50 m de passage : il y a lieu de définir où cela serait judicieux de réhabiliter un sentier aux normes PMR.	1

		En cas de liaison transcommunale, le subside est majoré de 10 %. La plupart des sentiers se trouve sur des fonds privés : il serait alors nécessaire que la commune obtienne un droit réel sur ceux-ci si elle veut bénéficier des subsides.	
	Créer un réseau structurant cyclable vers Frameries et les communes limitrophes	Il serait intéressant de préciser la liaison cyclable entre Genly et Eugies. Ces aménagements font souvent 3 m de large pour faciliter leur entretien par les machines des services travaux communaux.	2
	Aménagement d'un mobipole à la gare de Frameries		3
	Améliorer le rôle et le soutien de la maternité commerciale et développer une offre similaire en milieu rural	Idea propose une mise à disposition de bâtiment dans les zonings, dans le même esprit que les ateliers ruraux. Il serait intéressant d'aménager des petits locaux dans les villages pour permettre l'implantation de nouveaux commerces de première nécessité (boucherie, boulangerie...) Des exemples d'un projet de ce type seront recherchés	3
Lieux de vie	Aménagement du cœur de village de Noirchain	Pour la rue de l'abbé Quinet, ce sont surtout les trottoirs qui mériteraient d'être réhabilités, par nécessairement toute la voirie.	1
	Aménagement de la place de Sars et du cœur de village	Le financement pour la sécurisation de la voirie régionale doit être prévu dans le plan d'interventions pluriannuel du SPW.	1
	Aménagement de la place et des abords de l'église d'Eugies	L'école de Sars-la-Bruyère est installée dans des conteneurs sur la place pendant les travaux en cours dans leur établissement. L'aménagement de la place en espace de multimodalité sera prévu dans le cadre du prochain PIMACI.	2
	Végétalisation de la commune – Mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	Ces trois fiches sont fusionnées pour en donner deux :	1
	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	- Une première fiche orientée sur des actions de sensibilisation - Une seconde fiche dédiée à des aménagements	
	Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité locale	Un projet de végétalisation de la grand-place est envisagé : les subsides restent à négocier avec le Ministre en charge.	
	Repenser les entrées de village et les axes structurant de la commune	Si ce sont des petits projets qui sont envisagés, cela pourrait se faire sans solliciter les subsides du DR.	2

	Création d'une zone d'animation pour les jeunes dans le centre de Frameries	L'auberge de jeunesse était propriété communale mais un bail emphytéotique a été dressé au profit de la RCA et du CPAS. Une partie du parc de La Bouverie pourrait être aménagé en ce sens. Il y a lieu de donner un caractère intergénérationnel aux espaces de convivialité à créer.	1
	Développer des espaces de convivialité à destination des jeunes		
	Mise en place d'un plan d'action visant l'embellissement de l'espace public	Cette fiche est orientée vers des actions et ne doit plus faire partie des fiches subsidiables.	/
	Développer la politique de logements (tremplin, kangourou, intergénérationnel)	Il s'agit de logements moyens, qui ne peuvent être employés comme des logements sociaux. Si on ne crée qu'un faible nombre de logements de ce type, il sera difficile de les attribuer de manière équitable.	3
Citoyenneté	Créer un espace citoyen à l'emplacement de l'ancien foyer rural de Noirchain	La création d'un jardin partagé n'est pas idéale à cet endroit. Il y a lieu de consulter le comité de Noirchain pour définir la priorisation	2
	Création d'une maison de village à Sars	La future salle de gym de l'école communale ne répondra pas tout à fait à la demande des comités du village, en matière de stockage notamment. Le revêtement de la salle de gym n'est pas non plus propice à la vie d'une maison de village (réunions, animations, etc.). Il y a lieu de prospecter les autres localisations éventuelles (terrain nu ou bâtiment à rénover ou ZACC, notamment).	2
	Réhabilitation de l'ancien centre culturel d'Eugies	L'école de Sars est actuellement installée sur la place et une partie du bâtiment est employé par la Direction de l'école. Il n'y a aucune certitude, à ce stade, sur le déménagement des bureaux du Parc naturel des Hauts Pays sur Frameries.	2
	Rénover l'hôtel de ville	La rénovation énergétique est importante, mais il n'y a pas d'utilité au bâtiment clairement définie pour l'instant : la fiche sera retirée.	/
	Réhabilitation du pavillon des chasseurs	Le projet de valorisation touristique est pris en charge par Idea : la fiche sera retirée.	/

#### 4. Divers

La réunion se termine et les participants sont remerciés pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY et Florentin VINCKE  
Agents de développement



**CLDR de Frameries - Liste de présence**

<b>8 membres élus</b>		<b>Jeudi 19 juin 2025</b>
CAUDRON	Jérôme	Excusé.e
DE VOS	Alessia	Non
DESPRETZ	Fabrice	Invité
DIEU	Sophie	Excusé.e
DUFRASNES	Claude	Non
GENARD	Isabelle	Non
GOFFIN	Guillaume	Oui
LIVOLSI	Vincenza	Oui
SOTTEAU	Joël	Oui

<b>39 membres citoyens</b>		
BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
BRUSCELLA	Nicola	Oui
CAUFRIEZ	Thierry	Non
COJA	Jean-Michel	Oui
DE GREEF	Jean	Non
DEBAERE	Michael	Oui
DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
DEMAL	Julie	Oui
DEMOUSTIER	Jocelyne	Oui
DUEZ	YVAN	Oui
DUMORTIER	Dolorès	Oui
DUPONT	Sophie	Oui
FILLEUL	Lydia	Non
FLAMENT	pol	Oui
GILIBERTO	Cédric	Oui
GLACÉ	Freddy	Non
GODART	Jean-François	Non
HELIN	ERIC	Excusé.e
HÉNAUT	Noémie	Non
ITALIANO	Lucas	Non
LAURENT	Bernard	Oui
MARINE	Noémie	Oui
MERSSCHAERT	Pascale	Oui
NASDROVISKY	Sylvain	Excusé.e
RAISON	Thierry	Non
SADIN	Béatrice	Oui
SERVAIS	Claire	Oui
SOHIER	Jean-Michel	Non
TOUBEAU	Frédéric	Non

TOUSSAINT-DARAS	MATHILDE	Excusé.e
URBAIN	Isabelle	Non
URBAIN	Claudine	Oui
VILCOT	Philippe	Oui
WATTIER	Willy	Non
WAUTIER	Ariane	Non
ZATELLA	Loredana	Oui



Fondation Rurale  
de Wallonie

# CLDR de Frameries

## Réunion du 16 octobre 2025

### Liste de présence et présentation en annexe

#### 1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 19 juin 2025

Le compte-rendu est approuvé.

#### 2. Présentation de trois projets en lot 1 du PCDR

Il est rappelé que lors de la précédente réunion, la CLDR a classé les projets potentiellement subsidiables via le PCDR en trois lots:

- Le lot 1 pour les projets prioritaires à activer dans les trois premières années de mise en œuvre du PCDR
- Le lot 2 pour les projets à activer entre les années quatre et six de mise en œuvre du PCDR;
- Le lot 3 pour les projets à activer entre les années sept et dix de mise en œuvre du PCDR.

En séance trois projets sont présentés<sup>1</sup>: l'aménagement du cœur de Noirchain, l'aménagement de la place de Sars-la-Bruyère et le projet de restauration de la nature en milieu rural.

##### 2.1. Aménagement de la place de Noirchain

Objectifs : comme souhaité par la CLDR et lors de l'enquête en ligne, le projet tend à renforcer le cœur de Noirchain afin d'y créer un espace de cohésion social, de renforcer le lien entre la place, l'église et le patrimoine bâti aux alentours ainsi que de valoriser le ruisseau des Rogneaux qui traverse la place.

Aménagements prévus : le projet prévoit d'aménager la place du village ainsi que les voiries annexes. Afin de diminuer les coûts d'aménagement tout en renforçant le cadre de vie, une végétalisation des espaces est prévue. Elle se traduit par :

- La mise en place d'un espace piéton avec des zones engazonnées ;
- La plantation d'essences ayant un intérêt écosytémique (climat, qualité de vie, ombre portée).
- L'aménagement des berges du ruisseau des Rogneaux (cours d'eau provincial).

L'aménagement de la place prévoit la possibilité d'y installer un chapiteau et ainsi favoriser la multifonctionnalité des espaces créés.

---

<sup>1</sup> Les plans et illustrations relatifs aux projets se trouvent annexés au compte-rendu.

Pour les voiries, il est préconisé d'installer un plateau de plain-pied depuis la rue de l'Abbé Quinet aux rues adjacentes à la place. Les avantages de ce plateau est qu'il permet de repenser l'utilisation de l'espace-rue en lui offrant une plus grande modularité. Cela crée un espace partagé pour les différents utilisateurs.

Il est également souhaité de réutiliser, par endroit, le pavage existant (en bon état) pour renforcer l'attractivité de l'espace. Ces matériaux présentent une durée de vie importante et permettront de souligner les différents espaces créés.

Le ruisseau des Rogneaux étant propriété provinciale, il y a peu de possibilités d'aménagements sur le ruisseau en tant que tel. Le projet peut néanmoins souligner son passage sous la rue d'Asquillies.

**Budget: 628.779,53€ TVAC (subside max. 300.000€).**

#### Questions/remarques de la CLDR

- *Les pavés seront-ils partout ?* Non, ils seront utilisés pour souligner des espaces (place, stationnement...).
- *Comment les riverains vont-ils se garer ?* Certaines places de stationnement sont identifiées. A l'heure actuelle, le parking est surdimensionné. La création d'un espace partagé permet de rationaliser le parking tout en permettant aux voitures de se garer dans l'espace-rue créé. Pour la rue d'Asquillies, notamment, il n'y a plus à proprement dit de places de parking figées, mais il est possible de se garer directement sur le plateau.
- *Est-ce que le cœur de Noirchain est fort fréquenté par les véhicules ?* Essentiellement, l'espace est traversé par les riverains. Étant donné que le village est enclavé entre deux nationales, il n'y a pas de circulation importante en cœur de village. Seul le haras attire un public extérieur, mais cela reste marginal.
- *Quel sera la durée des travaux ?* Cette question trouvera sa réponse lorsque le projet sera enclenché et qu'une entreprise aura été désignée pour réaménager la place.
- *Où se trouveront les bulles à verre ?* Actuellement, les bulles à verre sont installées au cimetière. Le projet ne prévoit pas de les déplacer.
- *Est-ce que des bornes électriques sont prévues ?* Pas dans le projet tel que présenté, mais elles pourraient être budgétées.
- *Est-ce que le subside alloué à ce type de projet pourrait être indexé en fonction des évolutions budgétaires ?* Ce n'est pas prévu actuellement.
- *Quels types d'essences sont prévus sur la place ?* Actuellement l'identification des espèces n'est pas prévue, mais la commune peut exiger des essences indigènes à haute-tige ce qui présenterait un plus grand avantage écosystémique.
- *Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir des bacs à arbres plutôt que de planter directement les arbres sur la place ?* Cela pourrait oui, mais l'avantage des plantations en pleine terre est que l'arbre devra être moins arrosé et qu'il pourra puiser dans la terre les ressources nécessaires à son bon développement. Par ailleurs, lors de l'aménagement de la place il sera nécessaire d'envisager un système de plantation en fosse qui permettra au système racinaire de l'arbre de bien se développer.

**Conclusion de la CLDR sur le projet :** Le projet est validé par la CLDR.

#### **2.2. Aménagement de la place de Sars-la-Bruyère**

Objectifs : le projet vise à reconnecter la place au village en créant un espace favorable à la cohésion sociale. Il vise également à mettre en valeur le patrimoine et à végétaliser l'espace.

Aménagements prévus : Le projet prévoit de renforcer la cohésion sociale sur la place du village ainsi que de végétaliser les espaces créés. Pour ce faire, le projet intègre également l'espace près de

l'école afin de rationaliser le parking et de renforcer les cheminements piétons. Concrètement, sur la place, le projet prévoit :

- Un espace carrossable doté d'espaces de parkings pour les habitations à proximité ;
- Au centre, un espace polyvalent qui pourrait être doté de mobilier ;
- D'un espace piéton accessible aux voitures pour se rendre à l'église et au cimetière, notamment ;
- Du côté de l'église, un espace piéton mettant en valeur les abords de l'église.

Du côté de l'école, le parking serait formalisé et un parvis piéton créé du côté de la N544. Les bulles à verres resteront au même emplacement, mais seraient enterrées.

Idéalement, lors de l'activation du projet, une rencontre avec le SPW devrait être organisée afin de rétrécir de quelques centimètres la N544. Ce rétrécissement aurait pour but de ralentir les automobilistes sans contraindre le passage de véhicules plus lourds (bus, engins agricoles).

<b>Budget : Aménagement de la place :</b>	<b>328.625,41 € TVAC</b>
<b>Aménagement des abords de l'école</b>	<b>227.097,79 € TVAC</b>
<b>Total</b>	<b>555.723,20 € TVAC (subside max : 300.000 €)</b>

#### Questions/remarques de la CLDR

- *Est-il possible de faire deux fiches-projets pour obtenir deux subsides pour le projet ? Un pour la place et un pour les abords de l'école ?* Généralement, le saucissonnage de projet n'est pas possible dans le but d'obtenir plus de subsides. Néanmoins, il serait possible de faire appel à d'autres voies et moyens pour les abords de l'école, par exemple le subside PIMACI.
- *Le parking sur la place semble relativement faible en comparaison avec l'utilisation actuelle en soirée (une dizaine de voiture). Serait-il possible de rajouter du parking dans la zone ?* La rationalisation du parking près de l'école permet d'avoir un parking plus développé. Néanmoins, si souhaité, il est possible d'identifier des places supplémentaires.
- *Est-ce que le parc aux abords de l'école est maintenu ?* Oui, seule la zone à proximité des bulles à verre serait réaménagée.
- *Quel serait le revêtement utilisé pour la place et les cheminements ?* Le projet prévoit un pavage béton.
- *Est-ce qu'il serait envisageable d'utiliser de la pierre naturelle sur la place, notamment auprès de l'église classée ?* Cela aura un impact budgétaire, mais la pierre naturelle pourrait être utilisée pour mettre en évidence certains espaces.
- *La circulation aux heures de sortie scolaire est actuellement problématique et impacte la place de Sars. Avec le projet de réaménagement, la situation ne sera pas réglée. Est-il envisageable de créer un dépose-minute ?* Oui.
- *Néanmoins, la mise en place d'un dépose-minute ne permet pas aux parents d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'école. Il serait envisageable de créer l'inverse d'une rue scolaire. A savoir, qu'aux heures de pointe, l'espace-piéton de la place soit accessible aux voitures et pas le reste du temps. Un passage dédié aux piétons pourrait également être matérialisé entre la place et le parking devant l'école.*
- *Concernant l'accès au cimetière, il est indiqué qu'une servitude de passage existe juste après le cimetière. Par conséquent, un accès carrossable est nécessaire à cet endroit. De même le projet doit prévoir une zone de stationnement, à proximité du cimetière, pour les PMR.*
- *La place du chapiteau est actuellement sur la place le temps des travaux de l'école. Après travaux, le chapiteau pourra-t-il être remis sur le parking devant l'école ?* Oui.

**Conclusion de la CLDR sur le projet :** Moyennant la prise en compte des remarques ci-dessus, la CLDR approuve ce projet.

### **2.3. Restauration de la nature en milieu rural**

Le projet se porte sur des zones où la commune à une emprise, à savoir les propriétés de la commune, l'espace public communal et les ruisseaux de troisième catégorie. Les différentes interventions ont été phasées en trois lots afin de permettre l'obtention de plusieurs subsides.

Il s'agit des :

- Ruisseau de Cavalagne (Frameries) – Lot 1
- Ruisseau du Temple (Eugies) – Lot 2 ?
- Rieu du Cœur (Eugies) – Lot 3
- Ruisseaux en aval de Sars – Lot 2
- Auréole villageoise au Sud de Sars – Lot 1

#### **A. Ruisseau de Cavalagne (Frameries) – Lot 1**

Objectifs : reconnecter le cours d'eau à la nappe souterraine, améliorer le cadre de vie et la biodiversité.

A noter, le ruisseau alimente une zone Natura 2000 quelques mètres après sa sortie de la commune.

Actuellement, le ruisseau est rectiligne et le fond est pavé sur toute sa longueur. Il est essentiellement alimenté par la station d'épuration.

Aménagements : Le projet prévoit de dépaver le lit du ruisseau et de le réensemencer. L'ensemencement serait nécessaire afin de stabiliser les berges.

**Budget : 91.839 € TVAC (subsidé à 80 %)**

#### Questions/remarques de la CLDR

- *Le ruisseau est propre et demande peu d'entretien. Est-il nécessaire de retirer les pavés et de réensemencer?* Cela ne demandera-t-il pas plus d'entretien à la commune. Le fait de retirer les pavés aura plusieurs avantages :
  - o Permettre à la nappe de réarroser son cours d'eau
  - o De favoriser la percolation des eaux de pluie et ainsi de réduire la quantité et la vitesse de ruissellement
  - o Quant à l'entretien, il n'y en aura pas plus qu'actuellement

#### **B. Auréole villageoise au Sud de Sars**

Constats : Entre la fin du XVIIIe siècle et aujourd'hui, le paysage de Sars a connu une profonde mutation qui s'explique par le changement des pratiques agricoles, l'urbanisation et la diminution de l'emprise du bois. Autrefois, le village était caractérisé par la présence de nombreux vergers autour des habitations et d'axes soulignés par des drèves d'arbres. Quant aux ruisseaux, ils avaient alors leur morphologie originelle (méandrée). Ils ont été par la suite aménagés en ligne droite.

Objectifs : Le projet ambitionne de redessiner le paysage agricole du village afin de favoriser l'accès à la nature, la pédagogie et l'accueil de la biodiversité. Les différents sites identifiés auront pour but d'améliorer la connectivité du réseau écologique et de favoriser le développement d'un cadre de vie qualitatif.

Aménagements: Les aménagements concernent :

- La ZACC de Sars;

- Le ruisseau du Planty;
- Le ruisseau du Château;
- Le ruisseau du Coury;
- Une zone agricole

Il est proposé de répartir ces aménagements en quatre phases :

### **PHASE I : AMÉNAGEMENT DE LA ZACC DE SARS – 5,5HA**

Les zones d'aménagements communal concertées (ZACC) sont des terrains réservés par une commune pour être aménagés plus tard, selon les besoins (logements, activités, équipements publics, etc.). Le nouveau code d'aménagement du territoire (SDT – Schéma de développement territorial) prévoit que ces espaces en milieu rural soient de moins en moins urbanisés. Face à ce constat, le projet présenté prévoit l'implantation d'un verger conservatoire sur la ZACC de Sars (Rue Taisnière). La gestion du verger pourrait se faire via une coopérative qui gérerait l'espace. De même, pour l'entretien du site, plusieurs pistes peuvent être envisagées:

- L'éco-pâturage ou éco-pastoralisme : cette méthode peut être mise en place via un contrat avec un agriculteur. Ce contrat présente un double avantage pour son activité : il est payé pour mettre ses bêtes en pâture et peut récupérer le bénéfice de son élevage (viande) ;
- Création d'une coopérative pour la gestion des fruits (via le CPAS, par exemple) ;
- Gestion via un prestataire extérieur ;
- Possibilité pour la commune de créer des zones de fauches et ainsi vendre le foin.

**Budget : Création du verger**

**144.814 € TVAC (80 % subsidiables)**

#### Questions/remarques de la CLDR

- *Est-ce que le verger sera accessible à tous (collectif) ?* Il pourrait l'être. La création d'un cheminement est d'ailleurs prévue pour faciliter l'accès aux arbres.
- *Quel serait le budget pour l'entretien de l'espace vert ?* Il dépendra de l'option choisie pour l'entretien (cf. supra). De manière générale, si l'option retenue figure parmi les options évoquées, le coût d'entretien sera plus faible qu'un espace vert traditionnel.
- *L'espace est actuellement occupé par des agriculteurs.* De manière générale, les aménagements prévus dans ce projet devront prendre en compte la résiliation des baux à ferme. Néanmoins, les agriculteurs devront être consultés et intégrés au projet afin qu'ils soient parties prenantes au projet (via de l'éco-pâturage par exemple).

### **PHASE I : RUISSEAU DU PLANTY – 1,3HA**

Le projet prévoit l'aménagement du ruisseau du Planty autour du sentier n°34 (reliant la rue de Taisnières au sentier n°12). Avant 1865, le ruisseau présentait un profil et passait dans une zone encaissée qui avait été dessinée par le cours d'eau au fil du temps. Cette zone a été remblayée dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Le projet prévoit de reméandrer le ruisseau et de créer une zone pédagogique pour y découvrir la nature via un observatoire. Le reprofilage ne pourrait pas récupérer le lit originel, mais pourrait recréer des zones propices à la biodiversité.

Les aménagements prévus sont:

- Evacuation du remblai ;
- Reprofilage du cours d'eau ;
- Création d'une zone ludique de découverte de la biodiversité (observatoire) ;
- Plantation d'arbres et semis.

Pour mener à bien le projet, il serait nécessaire d'acquérir des parcelles. La Commune peut bénéficier d'un subside à hauteur de 60% (max. 150.000€).

<b>Budget : Si terres de remblais non polluées</b>	<b>187.561 € TVAC (80 % subsidiables)</b>
<b>Si terres de remblais polluées</b>	<b>532.720 € TVAC (80 % subsidiables)</b>
<b>Achat des terrains</b>	<b>Non estimé (60 % subsidiables)</b>

Questions/remarques de la CLDR

- *Qu'est-ce qui explique le coût important de ce projet? Le coût important s'explique par la non-connaissance du type de remblais qui a été utilisé lorsque le cours d'eau a été modifié. La CLDR informe qu'il s'agit de remblais liés à la construction de maisons dans les années 1970. Néanmoins une analyse de sol sera primordiale.*

**PHASE IIa : Ruisseau du Planty (suite) – 1,3 ha**

Le projet prévoit la suite de l'aménagement en poursuivant la restauration du lit et de la zone humide de l'autre côté de l'ancien vicinal. Les travaux ne prévoient la renaturation de la zone via des plantations diverses. Le cours d'eau serait quant à lui reprofilé afin de lui donner un profil plus "naturel". A nouveau, pour mener à bien ces aménagements, il sera nécessaire d'acheter le terrain.

**Budget :** **33.590 € TVAC (80 % subsidiables)**

**PHASE IIb : Zone agricole**

Le projet de recréer des espaces bocagers sur le terrain situé entre les rues Taisnières, du Bois et des Communes ainsi que sur le terrain situé entre la rue Taisnières et la chaussée Brunehaut. A cette fin, il est prévu de replanter des haies sur les parcelles dédiées à l'agriculture. La plantation d'arbres alignés le long des voiries créera une transition verte entre le verger conservatoire et les zones agricoles aménagées. La pratique de l'agriculture y sera toujours possible.

Un cheminement piéton serait créé afin de permettre de relier la rue Taisnières à la rue des Communes via des bandes enherbées.

<b>Budget : Aménagements</b>	<b>171.319 € TVAC (80 % subsidiables)</b>
<b>Indemnités baux à fermes</b>	<b>Non estimé</b>

Questions/remarques de la CLDR

- *Il existe un sentier au bout de la rue des Communes qui longe la parcelle aménagée. Il serait peut-être judicieux de le prolonger jusqu'à la rue Taisnières plutôt que de recréer un cheminement à l'intérieur des parcelles agricoles.*
- *Les machines agricoles actuelles sont imposantes. Il s'agira de consulter les agriculteurs concernés afin de s'assurer qu'ils adhèrent au projet et que l'aménagement ne leur sera pas nuisible.*

**PHASE III : Ruisseau du Coury – 10,5 ha**

Le projet consiste à restaurer le lit du ruisseau parallèlement à chaussée de Brunehaut jusqu'à la rue de Sars. La zone ainsi renaturée pourrait être aménagée d'un sentier qui permettrait à tout à chacun de s'y balader. Sur le site à proprement dit, une zone de pâture pourrait être maintenue (en éco-pastoralisme par exemple) ou une zone de fauche pourrait permettre à la commune de valoriser le foin tout en limitant les interventions du service Espaces Verts. L'achat du terrain est nécessaire à la mise en place du projet.

**Budget :** **148.181 € TVAC (80 % subsidiables)**

#### **PHASE IV : Ruisseau du Château – 4,8ha**

Le projet prévoit la restauration du lit du ruisseau en face du château de Sars. Les aménagements prévoient la restauration de la zone humide tout en maintenant une forêt alluviale et une possibilité de circulation piétonne.

**Budget :** **300.228 € TVAC (80 % subsidiables)**

Les quatre phases du projet permettent de créer une trame verte dans le village de Sars et de liasonner plusieurs zones Nature 2000 à proximité. L'impact du projet pour la restauration de la nature en milieu rural est donc important.

**Conclusion de la CLDR sur le projet :** Afin de valider le projet, la CLDR souhaite se rendre sur le terrain pour jauger des aménagements prévus.

De manière générale, la CLDR félicite la qualité des premiers projets présentés par le bureau d'étude ARCEA.

### **3. Pré-priorisation des projets immatériels**

Au vu de la richesse des débats précédents, il est proposé que la pré-priorisation des projets immatériels soient reportée à la prochaine réunion de CLDR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY  
Agent de développement

Annexe 1 : Liste de Présence

**CLDR de Frameries - Liste de présence**

<b>8 membres élus</b>		Jeudi 19 juin 2025
CAUDRON	Jérôme	Oui
DE VOS	Alessia	Oui
DESPRETZ	Fabrice	Invité.e
DIEU	Sophie	Excusé.e
DUFRASNES	Claude	Excusé.e
GENARD	Isabelle	Non
GOFFIN	Guillaume	Oui
LIVOLSI	Vincenza	Excusé.e
SOTTEAU	Joël	Excusé.e

<b>39 membres citoyens</b>		
BIEVELEZ	Anne-Catherine	Non
BRUSCELLA	Nicola	Excusé.e
CAUFRIEZ	Thierry	Non
COJA	Jean-Michel	Oui
DE GREEF	Jean	Excusé.e
DEBAERE	Michael	Oui
DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
DEMAL	Julie	Oui
DEMOUSTIER	Jocelyne	Oui
DUEZ	YVAN	Oui
DUMORTIER	Dolorès	Oui
DUPONT	Sophie	Excusé.e
FILLEUL	Lydia	Excusé.e
FLAMENT	pol	Excusé.e
GILIBERTO	Cédric	Excusé.e
GLACÉ	Freddy	Excusé.e
GODART	Jean-François	Non
HELIN	ERIC	Excusé.e
ITALIANO	Lucas	Excusé.e
LAURENT	Bernard	Oui
MARINE	Noémie	Oui
MERSSCHAERT	Pascale	Excusé.e
NASDROVISKY	Sylvain	Oui
RAISON	Thierry	Non
SADIN	Béatrice	Oui
SERVAIS	Claire	Oui
SOHIER	Jean-Michel	Oui
TOUBEAU	Frédéric	Excusé.e
TOUSSAINT-DARAS	MATHILDE	Excusé.e

URBAIN	Isabelle	Non
URBAIN	Claudine	Excusé.e
VILCOT	Philippe	Excusé.e
WATTIER	Willy	Non
WAUTIER	Ariane	Excusé.e
ZATELLA	Loredana	Oui



Fondation Rurale  
de Wallonie

# CLDR de Frameries

## Réunion du 19 novembre 2025

### Liste de présence et résultat de la réflexion sur les projets immatériels en annexes

#### 1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 16 octobre 2025

Une remarque avait été faite par mail concernant la validation des éléments repris dans les fiches-projets présentées lors de la précédente réunion. Les fiches-projets déterminent les grandes lignes du projet mais ne restreignent pas des modifications ultérieures sur certains aspects, au moment de l'activation de la fiche. En effet, lorsque la fiche sera activée, elle sera éventuellement mise à jour et un auteur de projet devra être désigné pour étudier ce projet. La CLDR sera donc encore amenée à discuter des tenants et aboutissants de celui-ci.

Le compte-rendu est approuvé.

#### 2. Priorisation des projets immatériels

Les membres sont répartis en quatre groupe, chacun d'eux recevant une liste de 9 projets [immatériels](#) différents. Les projets [matériels](#) du PCDR, qui avaient fait l'objet d'une pré-priorisation lors d'une réunion précédente, sont passés en revue en plénière en fonction des lots dans lesquels chaque projet figure.

Pour chaque projet [matériel](#), les groupes sont invités à repérer le ou les projet(s) [immatériel\(s\)](#) qui s'y rapporte(nt). Dans un second temps, ils déterminent si la réalisation de ces projets [immatériels](#) :

- Favorisent la réalisation du projet [matériel](#), c'est-à-dire qu'il faut mettre l'action en place **avant** ;
- Seront favorisés par la réalisation du projet [matériel](#), c'est-à-dire une action à mettre en place **après**.

Cette opération est répétée pour les projets [matériels](#) du lot 1, puis du lot 2 et enfin du lot 3. Le résultat est visible dans les fichiers en annexes.

Au terme de la réunion, la répartition des projets [immatériels](#) par rapport aux projets [matériels](#) sera analysée en vue de proposer une priorisation des projets [immatériels](#) lors d'une prochaine rencontre. Afin de rendre la procédure ludique, les membres étaient invités à comptabiliser le nombre d'occurrence d'un projet [immatériel](#).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY et Florentin Vincke  
Agents de développement



**CLDR de Frameries - Liste de présence**

<b>8 membres élus</b>		Jeudi 19 juin 2025
CAUDRON	Jérôme	Oui
DE VOS	Alessia	Excusé.e
DESPRETZ	Fabrice	Invité.e
DIEU	Sophie	Non
DUFRASNES	Claude	Excusé.e
GENARD	Isabelle	Non
GOFFIN	Guillaume	Oui
LIVOLSI	Vincenza	Excusé.e
SOTTEAU	Joël	Oui

<b>39 membres citoyens</b>		
BIEVELEZ	Anne-Catherine	Oui
BRUSCELLA	Nicola	Oui
CAUFRIEZ	Thierry	Non
COJA	Jean-Michel	Oui
DE GREEF	Jean	Excusé.e
DEBAERE	Michael	Oui
DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
DEMAL	Julie	Oui
DEMOUSTIER	Jocelyne	Excusé.e
DUEZ	YVAN	Excusé.e
DUMORTIER	Dolorès	Oui
DUPONT	Sophie	Oui
FLAMENT	Pol	Non
GILIBERTO	Cédric	Excusé.e
GLACÉ	Freddy	Excusé.e
GODART	Jean-François	Excusé.e
HELIN	ERIC	Excusé.e
ITALIANO	Lucas	Excusé.e
LAURENT	Bernard	Excusé.e
MARINE	Noémie	Oui
MERSSCHAERT	Pascale	Oui
NASDROVISKY	Sylvain	Oui
RAISON	Thierry	Non
SADIN	Béatrice	Excusé.e
SERVAIS	Claire	Oui
SOHIER	Jean-Michel	Oui
TOUBEAU	Frédéric	Non
TOUSSAINT-DARAS	MATHILDE	Excusé.e
URBAIN	Isabelle	Non

URBAIN	Claudine	Oui
VILCOT	Philippe	Excusé.e
WAUTIER	Ariane	Excusé.e
ZATELLA	Loredana	Oui

LOT1

Espace jeunes		
AVANT		APRES
48	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	16 Favoriser et développer des activités intergénérationnelles
39	Créer un outil en ligne facilitant les échanges avec la commune et entre acteurs du territoire	35 Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes
35	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
44	Sensibiliser à l'action potagère	23 Communiquer le cadastre des associations de la commune
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	

Cœur Noirchain		
AVANT		APRES
11	Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	14 Création d'une commission propreté à Frameries
1	Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	18 Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP
35	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
48	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	36 Renforcer la position de Frameries dans le PNHP
56	Mettre en valeur le patrimoine et l'art	19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
27	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
49	Mettre en place des actions pour réduire la consommation énergétique publique	56 Mettre en valeur le patrimoine et l'art
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	2 Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	12 Organisation d'un concours façades/maisons fleuries
34	Installer des bornes de recharge électrique	46 Développer l'offre et les services touristiques
		37 Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural
		20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année

Cœur Sars-la-Bruyère		
AVANT		APRES
11	Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	14 Création d'une commission propreté à Frameries
1	Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	18 Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP
35	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
48	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	36 Renforcer la position de Frameries dans le PNHP
56	Mettre en valeur le patrimoine et l'art	19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
27	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
49	Mettre en place des actions pour réduire la consommation énergétique publique	56 Mettre en valeur le patrimoine et l'art
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	2 Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	12 Organisation d'un concours façades/maisons fleuries
34	Installer des bornes de recharge électrique	46 Développer l'offre et les services touristiques
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	37 Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural
		20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année

Place d'Eugies		
AVANT		APRES
11	Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	14 Création d'une commission propreté à Frameries
1	Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	
35	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
48	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	
56	Mettre en valeur le patrimoine et l'art	19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
27	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
49	Mettre en place des actions pour réduire la consommation énergétique publique	56 Mettre en valeur le patrimoine et l'art
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	2 Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	12 Organisation d'un concours façades/maisons fleuries
34	Installer des bornes de recharge électrique	46 Développer l'offre et les services touristiques
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	37 Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural
31	Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)	20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année

Restauration nature rural		
AVANT		APRES
11	Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année
26	Valoriser les terrils	46 Développer l'offre et les services touristiques
18	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	44 Sensibiliser à l'action potagère
14	Création d'une commission propreté à Frameries	51 Mise en place d'un programme favorisant la création et la mise en réseau de jardins partagés
2	Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages	
53	Création d'un dialogue avec les agriculteurs	
27	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	
36	Renforcer la position de Frameries dans le PNHP	
51	Mise en place d'un programme favorisant la création et la mise en réseau de jardins partagés	

Réhabiliter sentiers		
AVANT		APRES
18	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	1 Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services
26	Valoriser les terrils	46 Développer l'offre et les services touristiques
53	Création d'un dialogue avec les agriculteurs	
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	
23	Communiquer le cadastre des associations de la commune	
31	Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)	
2	Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages	
11	Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	
14	Création d'une commission propreté à Frameries	
53	Création d'un dialogue avec les agriculteurs	
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	
1	Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	

LOT2

Réseau structurant cyclable		
AVANT		APRES
1	Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	31 Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	46 Développer l'offre et les services touristiques
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	
27	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	
53	Création d'un dialogue avec les agriculteurs	
18	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	

Entrées de village		
AVANT		APRES
11	Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	31 Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	46 Développer l'offre et les services touristiques
14	Création d'une commission propreté à Frameries	
48	Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	
56	Mettre en valeur le patrimoine et l'art	
2	Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages	
12	Organisation d'un concours façades/maisons fleuries	
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	
27	Actions en faveur de la biodiversité en milieu rural	
53	Création d'un dialogue avec les agriculteurs	

Foyer rural Noirchain		
AVANT		APRES
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	46 Développer l'offre et les services touristiques
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	28 Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !
23	Communiquer le cadastre des associations de la commune	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
2	Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages	16 Favoriser et développer des activités intergénérationnelles
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
		29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
		46 Développer l'offre et les services touristiques

MV Sars-la-Bruyère		
AVANT		APRES
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	16 Favoriser et développer des activités intergénérationnelles
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
35	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
2	Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages	37 Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural
38	Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année
		46 Développer l'offre et les services touristiques

CC Eugies		
AVANT		APRES
18	Développement des partenariats en matière de tourisme avec le PNHP	16 Favoriser et développer des activités intergénérationnelles
		19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
15	Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	29 Décentralisation des activités culturelles vers les villages
25	Améliorer l'éclairage des passages piétons	37 Organisation de réunions régulières de concertation citoyenne en milieu rural
35	Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année
2	Restauration d'un paysage (multifonctionnel) autour et dans les villages	46 Développer l'offre et les services touristiques
		56 Mettre en valeur le patrimoine et l'art
		40 Valoriser la culture et le folklore local

LOT3

Gare de Frameries	
AVANT	APRES
1 Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	39 Créer un outil en ligne facilitant les échanges avec la commune et entre acteurs du territoire
35 Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	31 Carte de visite / vitrine de Frameries (culture et histoire)
48 Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	46 Développer l'offre et les services touristiques
15 Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	28 Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !
25 Améliorer l'éclairage des passages piétons	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
34 Installer des bornes de recharge électrique	20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année
38 Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	

Maternité commerciale	
AVANT	APRES
15 Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	28 Création de circuits courts: Du producteur au consommateur !
25 Améliorer l'éclairage des passages piétons	46 Développer l'offre et les services touristiques
33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local	19 Organisation d'événements pour mettre en avant les producteurs et commerces locaux
50 Améliorer le rôle et le soutien de la maternité commerciale et développer une offre similaire en milieu rural	20 Organiser des marchés spécifiques/thématiques ponctuellement dans l'année
1 Développer des alternatives à la voiture individuelle par la création de nouveaux services	33 Mettre en place des actions de soutien au commerce local
53 Création d'un dialogue avec les agriculteurs	
11 Végétalisation de la commune / mettre en place un plan d'action de retour de la nature en ville	
39 Créer un outil en ligne facilitant les échanges avec la commune et entre acteurs du territoire	

Logement tremplin	
AVANT	APRES
15 Munir l'Administration Communale de moyens pour lutter contre l'incivisme	24 Mise en place d'un système de garderie adapté aux besoins des familles
25 Améliorer l'éclairage des passages piétons	16 Favoriser et développer des activités intergénérationnelles
35 Prévoir un soutien public aux initiatives coopératives citoyennes	12 Organisation d'un concours façades/maisons fleuries
45 Création d'une ressourcerie	
39 Créer un outil en ligne facilitant les échanges avec la commune et entre acteurs du territoire	
48 Améliorer l'accès à la mobilité (transports en commun, auto-école sociale...)	
50 Améliorer le rôle et le soutien de la maternité commerciale et développer une offre similaire en milieu rural	
34 Installer des bornes de recharge électrique	
21 Développer le Sparkoh et renforcer ses liens avec les citoyens Framerois	
46 Développer l'offre et les services touristiques	
38 Agir sur les points noirs en termes de sécurité routière	



Fondation Rurale  
de Wallonie

# ODR Frameries

## Réunion de la CLDR 17 décembre 2025

**Présents : voir annexe**

### Introduction

Jérôme Caudron, président de la CLDR, introduit la séance en remerciant les membres pour leur présence à l'occasion de la dernière réunion de l'année civile. Il indique que la réunion passera en revue le contenu des projets en lot 1 qui n'ont pas encore été présentés et qui ont été rédigés par le bureau d'étude ARCEA.

### Approbation du PV du 19 novembre 2025

Le PV est approuvé par la CLDR.

### Création d'une zone d'animation pour les jeunes

Les **objectifs** du projet sont de:

- Proposer un espace d'animation sécurisé et de qualité
- Favoriser la rencontre dans un cadre structuré

**Localisation** du projet: Parc Communal de Frameries – Rue de Lambrechies à Frameries.

Le bureau d'étude ARCEA a analysé l'offre actuelle sur le territoire en termes de structures extérieures pour les adolescents et jeunes adultes. La proposition qui est présentée vise à être complémentaire aux services qui sont accessibles dans d'autres espaces (ex.: cité Louis Piérard, au Crachet, etc.). Sur base de cette analyse, il est proposé d'installer des modules sportifs et de définir trois zones distinctes dans le parc :

- Une zone active composée d'un demi terrain de basket, d'un module sportif de type street work-out.
- Une zone de rencontre composé d'un mobilier urbain spécifique (bancs, etc.)
- Une zone calme

Chacune des zones sera aménagée avec un mobilier spécifique. L'identité graphique des modules sera originale afin de rendre le projet plus attractif.

#### **Budget:**

Terrain de sport : entre 40.000€ et 50.000€ TVAC

Aire de street-workout: entre 12.000€ et 18.000€ TVAC

Mobilier urbain (banc, etc.): entre 35.000€ et 50.000€ TVAC

*Total: entre 87.000€ et 118.000€ TVAC – subvention à hauteur de 80% via le Développement Rural.*



### **Questions-remarques de la CLDR**

Il est indiqué que la localisation exacte du projet dans le parc communal doit encore être définie. A cette fin, la CLDR propose qu'une concertation des riverains se fasse au moment de l'activation du projet. De même étant donné le caractère enclavé et libre d'accès du parc, l'ajout de caméras pourrait garantir le respect des lieux et éviter le vandalisme.

La CLDR demande s'il est envisageable d'intégrer la valorisation du kiosque dans le projet, en espace de rencontre par exemple. Le projet ne le prévoit pas actuellement, mais l'espace pourrait être utilisé pour créer une petite zone de rencontre abritée.

La CLDR indique qu'il serait intéressant d'étudier la possibilité d'installer des toilettes publiques (ex. Place Nervienne de Mons). Néanmoins, la CLDR est informée que ce type d'infrastructure est coûteuse, de même que leur gestion quotidienne.

Concernant l'aménagement d'autres zones d'animation, un membre de la CLDR pointe qu'il serait intéressant de construire un bâtiment pour abriter une maison de jeunes. Pour les espaces extérieurs qui pourraient accueillir des zones d'animations comme présentées, il y a également:

- Le terrain de foot du Bosquetia: propriété de la RCA
- Si un projet de réaménagement global du parc communal voyait le jour, la CLDR propose d'y envisager la création d'un canisite.

### **Aménagement du parvis de l'église d'Eugies**

Le projet avait été priorisé en lot 2 par la CLDR. Néanmoins, avec le projet d'aménagement de la place d'Eugies qui est en cours, il est proposé à la CLDR de passer le projet en lot 1. En effet, l'aménagement du parvis de l'église s'inscrit dans la continuité du projet en cours et viendra renforcer la valorisation du cœur de village. La CLDR est en accord avec ce constat et accepte de remonter le projet en lot 1.

**Projet prévu sur la place d'Eugies:** aménagement d'un mobipôle contenant un parking de 28 places, des bornes de recharge, un arrêt TEC, du stationnement vélo et un point d'apport volontaire (PAV).

**Le projet du PCDR vise à renforcer le projet en cours.** Deux périmètres ont été étudiés: le premier autour de l'église et le second l'espace situé face à la boucherie.

**Aménagements des abords de l'église:** il est prévu de réduire l'espace dédié à la voiture (voirie) qui à l'heure actuelle présente une morphologie routière très importante. De même la logique de circulation actuelle est particulière. En effet, le carrefour entre la rue Haute et la nationale présente un double qui s'arrête brusquement quelques mètres après la nationale. La réduction de voirie carrossable permet de créer un espace végétalisé. La voirie créée sera unique et prolongerait la rue Haute vers un carrefour unique.

La liaison avec le sentier qui aboutit à l'église sera également renforcé grâce à l'usage de mêmes matériaux pour le revêtement: des pavés-béton. Sur le parvis de l'église, un espace partagé<sup>1</sup> sera créé et renforcera la visualisation de l'église dans le cœur de village.

**Budget pour cet espace: 641.400€ (300.000€ de subsides potentiels).**

**Aménagements du chemin de l'étang:** le second projet est situé sur le chemin de l'étang, face à la boucherie. Il s'agit de la création d'un espace partagé sur le chemin de l'étang renforçant la liaison vers les sentiers situés derrière la place. Au carrefour avec la nationale, un espace végétalisé serait créé.

**Budget: 324.585€ TVAC**

---

<sup>1</sup> Un espace partagé est un espace où la rue et le trottoir ne sont pas délimités et où l'usager faible est prioritaire. La vitesse y est limitée à 20km/h.

A noter qu'il sera nécessaire d'investiguer auprès du SPW la possibilité de faire deux fiches-projets pour cet espace afin d'obtenir un maximum de subsides. Dans le cas où le projet ne peut être scindé, le projet pourrait obtenir un subside de 300.000€ maximum pour l'aménagement des deux espaces.

### **Questions-remarques de la CLDR**

*Est-ce qu'un permis d'urbanisme sera nécessaire pour les aménagements<sup>2</sup>? Oui, étant donné qu'il y a une modification de l'emprise des voiries.*

*Est-il possible d'intégrer le projet dans le projet en cours via le subside PIMACI (place d'Eugies)? Non car le phasage n'est pas le même et qu'il s'agit de subsides différents: PIMACI et le PCDR.*

*Dans le cas où le projet prolongerait uniquement la rue Haute et ne contiendrait qu'un seul carrefour, il est indiqué que la visibilité devra être étudiée. En effet, la prolongation de la rue Haute abouti en plein dans le virage de la nationale. Il est donc important de s'assurer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un second embranchement afin de garantir une meilleure sécurité routière.*

## **Réhabiliter et valoriser le réseau de sentiers**

A l'heure actuelle, il n'est pas possible de donner un aménagement concret. Il est nécessaire que la CLDR se positionne sur les liaisons à réaménager. A cette fin, le bureau d'étude ARCEA a réalisé une étude du réseau existant.

L'étude présentée en CLDR s'est attachée à identifier les liaisons structurantes existantes et manquantes afin de compléter l'offre existante. Pour ce faire, l'Atlas des chemins vicinaux a servi à la réflexion afin de proposer des liaisons à recréer.

Les conclusions de l'étude ont permis d'identifier une série d'actions à mettre en place afin de renforcer le réseau actuel:

- Réhabilitation de la liaison Noirchain-Genly
- Réhabilitation de la liaison Sars-Blaregnies
- Traversée de la N545
- Traversée de la N544 à la sortie d'Eugies
- Traversée de la N544 à l'entrée de Sars
- Le renforcement de la liaison entre le RAVeL et la gare de Frameries
- Augmenter la visibilité du sentier n°35 depuis la rue Follereau
- Augmenter la visibilité du sentier n°32 depuis la rue du Centre
- Interruption d'un sentier agricole vers la rue de Sars
- Augmenter la visibilité du sentier n°13 depuis la rue de Taisnière
- Réfection du chemin n°6 (Bois vers Eugies)
- Réfection du chemin n°22 (Eugies-Frameries)
- Réfection de la rue de Sars

### *Questions/remarques*

Les actions se feront en parallèle avec le projet Henriette qui prévoit l'installation d'un réseau points-nœuds pédestres sur le territoire.

*Est-ce que les agriculteurs seront consultés? Lors de son activation, le projet devra consulter les acteurs concernés par le projet (agriculteurs, utilisateurs potentiels, etc.). En théorie, les agriculteurs qui ont accaparés des sentiers doivent les rendre, mais dans les faits la situation est plus complexe, même s'il n'y a plus de prescription acquisitive.*

*Un membre indique l'intérêt particulier de la liaison entre Noirchain et Genly qui permet d'éviter la chaussée de Brunehaut.*

*La question du revêtement et de l'emprise est posée. Comment ces axes doivent-ils être aménagés? Selon l'utilisation. Si l'usage est "utile", le sentier devra faire 1m50 et proposer un revêtement lisse ou*

---

<sup>2</sup> En italique: questions et remarques des membres de la CLDR

en bi-bande. Par contre, s'il s'agit d'un usage plus récréatif ou de loisirs, l'emprise et le revêtement pourront être différents. Dans le cas de la liaison Eugies-Genly-Noirchain, il est préconisé un aménagement 1m50. D'autant que les sentiers existent encore officiellement. Il sera néanmoins nécessaire de vérifier le parcellaire concernant leur largeur.

*Dans le cas de ce type d'aménagement, il serait intéressant de prévoir des espaces d'arrêts et de repos munis de poubelles.* Il est indiqué que la présence de poubelles en nombre ne lutte pas favorablement contre les déchets, que du contraire. La tendance est donc à réduire le nombre de poubelles afin d'éviter les dépôts sauvages autour.

*Pour Sars, est-ce que l'étude prend en compte les potentiels aménagements prévus dans la fiche "Renaturation de la nature"?* Oui. Ils permettront de réaliser de faire une petite boucle de promenades dans Sars-la-Bruyère.

*De manière générale, il y a un manque de visibilité des chemins.* Oui, le projet Henriette (projet de réseau points-nœuds pédestres) devrait combler en partie ce manque.

*La CLDR marque son accord pour les liaisons transcommunales, mais préconise de consulter les communes concernées afin de s'assurer de la volonté de celle-ci de réaliser de tels aménagements. De même, la CLDR reste attachée à la valorisation des sentiers de manière générale.*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Robin PENAY  
Agent de développement

## Annexe: liste de présence

<b>CLDR de Frameries - Liste de présence</b>			
	<b>1. Membres élus (8 soit 17.02% de la CLDR)</b>		Mercredi 17 décembre 2026
1	CAUDRON	Jérôme	Oui
2	DE VOS	Alessia	Excusé.e
	DESPRETZ	Fabrice	Invité.e
3	DIEU	Sophie	Excusé.e
4	DUFRASNES	Claude	Excusé.e
5	GENARD	Isabelle	Oui
6	GOFFIN	Guillaume	Oui
7	LIVOLSI	Vincenza	Excusé.e
8	SOTTEAU	Joël	Oui
	<b>2. Membres citoyens (39 soit 72.34% de la CLDR)</b>		
1	BIEVELEZ	Anne-Catherine	Excusé.e
2	BRUSCELLA	Nicola	Oui
3	CAUFRIEZ	Thierry	Non
4	COJA	Jean-Michel	Oui
5	DE GREEF	Jean	Excusé.e
6	DEBAERE	Michael	Oui
7	DEGRUGILLIER	Jacqueline	Non
8	DEMAL	Julie	Oui
9	DEMOUSTIER	Jocelyne	Non
10	DUEZ	YVAN	Oui
11	DUMORTIER	Dolorès	Oui
12	DUPONT	Sophie	Oui
13	FLAMENT	Pol	Oui
14	GILIBERTO	Cédric	Excusé.e
15	GLACÉ	Freddy	Excusé.e
16	GODART	Jean-François	Non
17	HELIN	ERIC	Oui
18	ITALIANO	Lucas	Oui
19	LAURENT	Bernard	Oui
20	MARINE	Noémie	Oui
21	MERSSCHAERT	Pascale	Oui
22	NASDROVISKY	Sylvain	Excusé.e
23	RAISON	Thierry	Non
24	SADIN	Béatrice	Excusé.e
25	SERVAIS	Claire	Non
26	SOHIER	Jean-Michel	Oui
27	TOUBEAU	Frédéric	Non
28	TOUSSAINT-DARAS	MATHILDE	Excusé.e
29	URBAIN	Isabelle	Non
30	URBAIN	Claudine	Oui
31	VILAIN	Marie-France	

32	VILCOT	Philippe	Oui
33	WAUTIER	Ariane	Excusé.e
34	ZATELLA	Loredana	Oui